

Pliss ba jènès Gwadeloup !

Logement,
aides financières, social



Formation professionnelle,
alternance



Études, orientation



ASSOCIATION DES JEUNES
DE GUADELOUPE

Réseaux, stage, emploi



Partenaires,
avantages, réductions



Rejoins - nous !



WWW.AJEG.FR



[www.twitter.com/AjeG971](https://twitter.com/AjeG971)



www.facebook.com/ajeg971



REGION
GUADELOUPE

Avec le soutien de
la Région Guadeloupe

Guide Pass'Études



Édito

L'AJeG vous accompagne vers l'Hexagone

Chaque année de nombreux jeunes quittent la Guadeloupe à la poursuite de leurs rêves. Épris de liberté, vous êtes impatients de découvrir de nouveaux horizons! Toutefois, cette nouvelle aventure en «terre inconnue» ne peut être réussie sans une bonne préparation, une bonne organisation et surtout un accompagnement régulier.

Depuis maintenant 3 ans, l'Association des Jeunes de Guadeloupe vous accompagne dans vos démarches de mobilité vers l'Hexagone. Il s'agit à travers nos dispositifs de faciliter votre intégration et votre évolution hors de votre département d'origine.

Notre partenaire, la Bred Réso Plus guide vos choix bancaires à chaque étape de votre projet. De plus nos partenaires pour l'insertion feront de même afin de vous garantir une entrée dans la vie active dans les meilleures conditions.

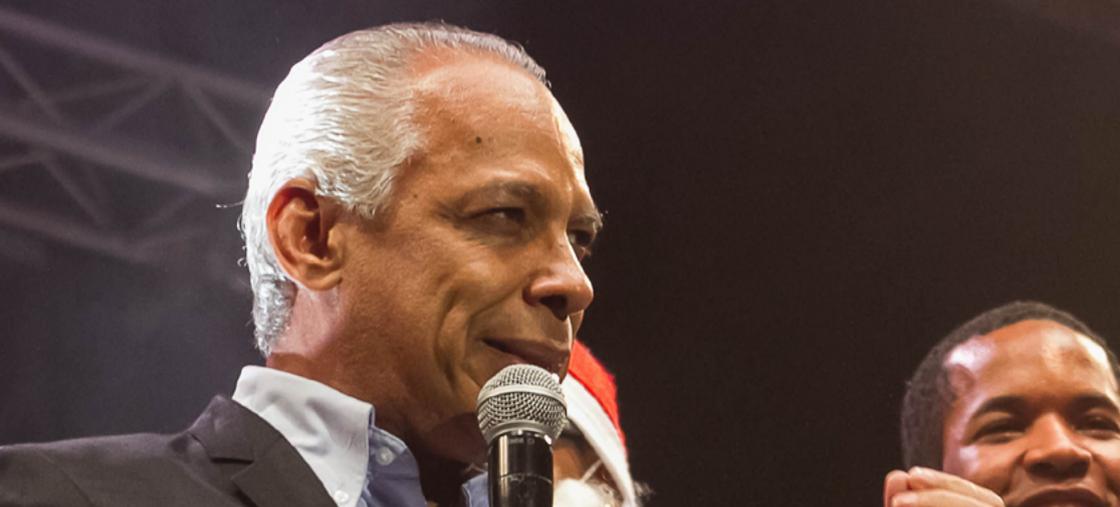
Le changement d'environnement et l'absence des proches sont des éléments qui rendent parfois difficiles la poursuite d'études dans l'Hexagone. Forts de notre expérience dans l'Hexagone nous nous mobilisons afin d'offrir à la jeunesse guadeloupéenne et plus largement ultramarine un cadre propice à la réussite.

L'AJeG vous propose cet accompagnement du baccalauréat à vos premiers pas dans la vie active. L'Association des Jeunes de Guadeloupe est votre interlocuteur privilégié et vous garantit grâce à son réseau de partenaires, les meilleurs services tout au long de votre jeunesse. L'AJeG entend assumer son rôle de relais en vous facilitant l'accès à l'information et aux différents dispositifs d'aides existants.

Votre association vous aiguille lors de votre installation grâce à son réseau de référents quelque soit votre ville de des-



Edwing Laupen, Président de l'AJeG



Mot du président du Conseil Régional

Chers étudiants,

Le baccalauréat en poche, vous apprêtez à commencer des études supérieures en Guadeloupe, en métropole, ou à l'étranger. C'est une étape importante dans votre vie : un cycle s'achève – celui de l'adolescence –, et un nouveau débute pour vous, tout aussi enthousiasmant et enrichissant, sinon davantage.

Aussi, la Région Guadeloupe, soucieuse de vous garantir à tous les meilleures conditions de vie possibles, notamment lorsque vous partez étudier en métropole, a mis en place depuis plusieurs années de nombreux dispositifs et aides à votre attention : bourses régionales et extrarégionales, prêts à taux zéro, chambres universitaires réservées (partenariats avec le CNOUS et la Cité internationale universitaire de Paris, conventions avec des bailleurs sociaux pour la réservation de logements en Île-de-France), aide complémentaire santé.

De plus, la collectivité régionale a passé depuis 3 ans convention avec la très dynamique Association des Jeunes de Guadeloupe (AJeG) et le CNOUS, afin que vous disposiez dans toutes les villes universitaires de métropole, d'un réseau efficace d'une trentaine de référents étudiants guadeloupéens, chargés de vous aider dans votre intégration.

Puisse donc ce « Pass'étude » vous être utile et vous accompagner dans vos démarches d'installation, dans le cadre de votre nouvelle vie d'étudiant.



Victorin Lurel,
Président de la Région Guadeloupe
Député



LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX D'AIDES AUX ÉTUDIANTS

Aide régionale aux étudiants

Bourses sanitaire & sociale

Stage régional de langue

Stage régional jeunes en entreprise

Bourse extra-régionale

Conseil régional des jeunes

Bourse université Québec

Aide complémentaire Santé

P2RS (projet régional de réussite scolaire)

Bourse doctorale

Chambres universitaires réservées

Convention avec le CNOUS

Remise d'ordinateurs aux lycéens

Accueil des étudiants-Hexagone

Dispositifs Sciences Po - Henriv IV



Terre de jeunes, terre de talents

1^{er} Partenaire pour la réussite Région Guadeloupe terre de jeunes. terre de talents

Retrouvez les dispositifs sur le www.regionguadeloupe.fr
Tel. : 0590 80 40 96



FINI LE PAPIER ! LA DEMANDE DE BOURSE RÉGIONALE AUX ÉTUDIANTS PASSE AU NUMÉRIQUE

■ Déposez votre demande de bourse en ligne à partir du **17 août jusqu'au 30 novembre 2015.**



LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ

- 3** - Dès le mois de juin, je prépare ma liste de pièces à fournir
- 2** - Je récupère ma notification CROUS pour savoir si je suis éligible à la bourse Région
- 1** - Je remplis le formulaire en ligne sur le www.regionguadeloupe.fr à partir du 17 août 2015



Terre de jeunes, terre de talents

1^{er} Partenaire pour la réussite Région Guadeloupe terre de jeunes, terre de talents

Retrouvez les dispositifs sur le www.regionguadeloupe.fr
Tel. : 0590 80 40 96

Sommaire



09 FINANCEMENT

25 ORIENTATION

33 LOGEMENT

43 INTÉGRATION

49 MOBILITÉ - TRANSPORT

61 INSERTION
/ STAGE / JOB ÉTUDIANT

69 VIE QUOTIDIENNE-
SANTÉ

79 BOÎTE À OUTILS

88 JE REJOINS L'AJeG!



FINANCEMENT

La BRED, le partenaire financier de vos études !



« La priorité de la BRED est d'accompagner les jeunes parce qu'ils sont l'avenir d'un pays.

J'ai vécu dix années aux Antilles-Guyane et j'ai pu constater combien il n'était pas aisé pour les enfants de mes clients de s'installer en hexagone. C'était véritablement le parcours du combattant, à chaque fois c'était des difficultés.

Nous avons réfléchi à cette situation et avons mis en place l'agence « Réso + ». Cela nous permettait alors de mettre en place un ensemble de dispositifs qui les accompagnaient dans la recherche de logement, l'aide pour leur caution, pour l'accompagnement des parents, entre autres.

On aide ces jeunes à trouver une banque sur place à l'étranger et s'ils rentrent dans leur département d'origine, on les accompagne encore.

Nous donnons du sens à nos services, nos clients ne sont pas des numéros de comptes mais des êtres humains à part entière. Nous humanisons nos relations avec nos jeunes. Nous nous attachons à garder la liaison avec la famille. Dans le cas où ces jeunes adultes sont en difficulté, nous contactons directement les parents afin d'éviter tout décrochage, nous ne faisons pas de l'assistantat mais le volet social nous paraît pertinent. »

Éric MONTAGNE,

Directeur Général Adjoint de la BRED

Quitter la Guadeloupe pour étudier dans l'Hexagone reste très coûteux. De nombreuses solutions financières sont proposées par différents organismes afin de permettre aux étudiants de diversifier leurs sources de financement.

Les bourses

Bourses du Conseil régional de Guadeloupe

Bourse du Conseil général

Bourses d'État

Le budget

La BRED, le partenaire bancaire

Les bourses

Aides du Conseil régional

L'éducation et la formation sont les priorités de l'action de la Région Guadeloupe, avec une ambition d'assurer l'égalité des chances pour tous les jeunes de Guadeloupe. Pour permettre à chacun d'accéder à une formation de qualité, la collectivité régionale propose de nombreux dispositifs d'accompagnement tout au long du parcours du jeune.

— **L'Aide régionale.** Bachelier, vous quittez la Guadeloupe pour poursuivre vos études dans une filière qui n'existe pas à l'Université des Antilles Guyane ? Vous n'avez droit à aucune bourse de l'Etat ? Vous n'avez pas accès au prêt d'honneur ?

L'Aide régionale répond à vos besoins de financement. Jusqu'à 3150€ peuvent être alloués par an aux jeunes effectuant leurs études hors du département dans un établissement public, jusqu'à 4000€ pour un établissement privé.

Les demandes d'Aide régionale s'effectuent sur le site internet du Conseil régional www.regionsguadeloupe.fr du 17 Août au 30 Novembre 2015.

— **Le prêt à taux zéro.** Vous avez entre 18 et 25 ans et vous avez besoin d'un prêt ? Le Conseil régional propose le prêt à taux zéro d'un montant de 4000€ à 15 000€. Les intérêts sont pris en charge par la collectivité régionale. Le remboursement s'effectue sur une durée de 6 ans maximum. Un différé d'amortissement de 2 ans est possible.

— **Le prêt étudiant multimédia boniSé.** Besoin d'un ordinateur portable ? La Région Guadeloupe a décidé de mettre en place un dispositif de bonification de prêt, le prêt étudiant multimédia bonifié en vue d'aider les jeunes à acquérir un matériel informatique de type ordinateur portable. La somme prêtée par l'établissement bancaire doit être comprise entre 500 et 3050€. Le remboursement s'échelonne sur 1 à 3 ans.

— **Bourse sanitaire et sociale du Conseil régional de Guadeloupe.** Comme dans les autres régions, les étudiants guadeloupéens peuvent recevoir une bourse sanitaire ou sociale. Elles s'adressent

aux étudiants qui désirent suivre une formation sanitaire (infirmier, aide-soignant ou auxiliaire de puériculture) ou sociale (assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, technicien de l'intervention sociale et familiale ou moniteur éducateur).

Il n'y a aucune condition d'âge. Selon le revenu de référence de l'étudiant, il se verra attribuer une bourse allant de 1315 euros à 3554 euros.

— **La bourse extrarégionale.** En partance pour un stage à l'étranger dans le cadre de vos études ? La bourse extrarégionale est faite pour vous ! Elle permet aux étudiants poursuivant un cursus de niveau Bac +3 ou plus dont l'obtention du diplôme nécessite la validation d'un stage à l'étranger, de financer leur projet de mobilité.

Bourse du Conseil général

Les différentes formes d'aides départementales

1° LES BOURSES DÉPARTEMENTALES

Le Prix du Président du Conseil Général et le Prix Excellence sont des bourses attribuées chaque année aux meilleurs bacheliers de chaque filière des lycées de la Guadeloupe. Les bourses s'élèvent à 3960 €uros et ne sont pas remboursables.

Au titre de l'exercice 2013, le crédit consacré à cette dépense s'élève à 800 000 €.

2° LE PRÊT DÉPARTEMENTAL ÉTUDIANT

Accordé aux étudiants qui effectuent des études supérieures, le prêt est renouvelable chaque année. Il est attribué en fonction des ressources des familles pour une durée maximale de 5 ans à compter du début des études supérieures.

	Taux complet	Taux réduit
Antilles-Guyane	3 060 €	1 530 €
Union Européenne	3 960 €	1 980 €

Les demandes sont à adresser au Conseil Général au plus tard le 30 avril précédant l'année scolaire pour laquelle le prêt est sollicité. Les demandes de renouvellement sont à envoyer avant le 15 octobre de l'année scolaire en cours.

500 étudiants ont été concernés par cette aide en 2013 pour une dépense totale de l'ordre de 1,5 M€.

3° LE PRÊT COMPLÉMENTAIRE À LA BOURSE NATIONALE

Il complète l'aide octroyée aux étudiants déjà titulaires d'une bourse nationale ou d'une fraction de bourse nationale, régionale, communale, d'université ou autre lorsque son montant est inférieur à celui d'un Prêt départemental Étudiant. Les demandes sont à adresser au Conseil général avant le 15 octobre de l'année scolaire en cours.

4° LES AVANTAGES ACCESSOIRES*

— **La prime d'installation** : versée sous certaines conditions aux étudiants titulaires d'un Prêt Départemental Étudiant et qui effectuent leurs études hors du département.

Martinique - Guyane	1 530 €
Union Européenne	1 980 €

— **L'allocation de premier équipement** : versée sous certaines conditions aux étudiants titulaires d'un Prêt Départemental Étudiant et qui effectuent leurs études hors du département.

Montant	500 €
---------	-------

Pièces à fournir : Courier + devis ou facture pro-forma

* Ces avantages ne sont réservés qu'aux seuls étudiants bénéficiaires d'un Prêt Départemental Étudiant

Tous les formulaires sont disponibles à partir du site internet du Conseil général.

Bourse d'État

— Le dossier social étudiant (D.S.E.) pour faire une demande de bourse sur critères sociaux

Le dossier social étudiant (DSE) est la procédure unique qui vous permet de demander une bourse d'étude et/ou votre logement social étudiant pour l'an prochain. Cette démarche centralisée vous permet d'obtenir des aides du CROUS de votre académie.

Les demandes de «dossier social étudiant» du CROUS sont à effectuer sur internet du 15 janvier au 30 Avril 2014, et à renouveler à chaque début d'année universitaire.

Futur bachelier, le DSE est à demander dès votre année de terminale, pour tous ceux qui souhaiteraient s'inscrire dans un établissement d'éducation supérieur. Le dossier social étudiant vous permet de bénéficier :

- 1) D'exonération des frais de scolarité.
- 2) D'aides financières (bourses d'études sur critères sociaux).
- 3) D'un accès prioritaire à un logement social étudiant.

Les 4 étapes pour constituer son dossier social étudiant :

- **Simulation** : Afin de savoir si vous pouvez bénéficier de cette bourse, vous devez effectuer une simulation de bourse sur le site : www.cnous.fr. Cette simulation calcule vos droits à partir du foyer fiscal de vos parents : il faut par ailleurs indiquer le nombre d'enfants à charge dans votre famille, et également la distance en kilomètres entre votre foyer familial et le lieu de l'établissement universitaire de votre lieu d'étude. Après validation vous saurez si vous pouvez bénéficier des bourses et si vous devez constituer votre dossier.

- **Saisie de vos informations personnelles** : Entre le 15 Janvier et le 30 Avril, créez votre dossier social, à l'aide de votre numéro INE (figurant sur votre relevé de notes de Bac ou sur votre carte étudiant), mais également de l'avis fiscal de vos parents. Vous pouvez demander des vœux de logement social étudiant.
- **Réception de votre dossier papier ou électronique** : 15 jours après votre connexion vous recevez votre dossier papier ou électronique par le Crous. Vous devez le renvoyer avec les pièces justificatives demandées.
- **Étude du dossier par le Crous** : Avant la fin du mois de Juin, le Crous étudie votre dossier et vous fait parvenir sa décision définitive. Si vous avez obtenu une bourse d'étude, vous pourrez la percevoir dès votre inscription dans un établissement d'études supérieures universitaires, à compter de la rentrée universitaire.

— Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux

Sont éligibles aux bourses sur critères sociaux, les étudiants dont le revenu de la famille est inférieur à 33 100 euros par an.

Réparties en 9 échelons de 0 à 7 (création de l'échelon 7 et de l'échelon 0 bis depuis septembre 2013), ces bourses sont destinées à aider les étudiants issus des milieux les plus modestes.

Elles sont attribuées pour dix mois en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal appréciées par rapport à un barème national et de deux critères d'attribution : l'éloignement entre le domicile et le lieu d'études et le nombre d'enfants à charge du foyer fiscal de référence.

Pour plus d'informations : www.cnous.fr

Le FAUJOM, une alternative pour aider la jeunesse des outre-mers

Le 13 décembre 2013, l'Association des Jeunes de Guadeloupe, soutenue par des partenaires a organisé la première édition du Noël Solidaire des Outre-mer qui a connu un franc succès. Il s'agissait d'un Chanté Nwel traditionnel animé par le groupe Kasika et Benzo suivi d'un concert avec des artistes issus des outre-mer soutenant l'opération.

Cette manifestation avait pour objectif la création d'un fonds d'aide d'urgence dédié aux jeunes et étudiants des outre-mer.

Le Fonds d'aide d'urgence des jeunes de l'outr-emer (FAUJOM) vise à accompagner les jeunes ultramarins en situation précaire.

Bien que les institutions publiques proposent des aides financières aux étudiants en difficulté, le temps d'attribution est malheureusement trop long pour des raisons administratives.

Ce fonds d'aide d'urgence permettra de répondre de façon efficace au délai de carence existant entre la demande de l'étudiant en difficulté et son attribution. Le lancement du FAUJOM est prévu pour la rentrée universitaire 2015 !

● Kimberley

+ Je m'inscris

Arrivée à Paris en 2013 suite à un départ négocié très difficile en Guadeloupe. J'ai pris contact avec l'AJeG, bien décidée à repartir professionnellement sur de bonnes bases. J'ai trouvé en face de moi, des bénévoles patients et très à l'écoute. Ils m'ont beaucoup aidée en me mettant en contact avec l'Association Nationale des Apprenti de France. En quelques jours, j'avais sur les pistes proposées et je les appelais quand ma démarche n'avancait pas.

Nouveautés à la rentrée 2013 : la création d'un échelon 7 permettant à 30 000 étudiants de bénéficier d'une bourse de 5 500 euros annuels. Et la création d'un échelon 0 bis permettant aux étudiants des classes moyennes de bénéficier d'une aide annuelle de 1 000 euros.

Montants 2013 - 2014

Échelon 1	1 653 € / an	Échelon 4	3 889 € / an
Échelon 2	2 490 € / an	Échelon 5	4 465 € / an
Échelon 3	3 190 € / an	Échelon 6	4 735 € / an
Échelon 7	5 500 € / an		
Échelon 0	pas de bourse mais une exonération des droits d'inscription et de sécurité sociale (décret n° 84-13 du 5 janvier 1984)		

Ces montants, attribués sur 10 mois, intègrent la révalorisation des bourses opérée à compter de septembre 2013 pour tenir compte de l'inflation et préserver le pouvoir d'achat des étudiants boursiers.

À savoir : tous les boursiers sont exonérés des droits universitaires prévus par l'arrêté annuel fixant les taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la cotisation «sécurité sociale étudiante» acquittée en France.

À savoir : les étudiants boursiers sur critères sociaux, originaires des départements et collectivités d'outre-mer peuvent obtenir le maintien de leur bourse pendant les grandes vacances universitaires selon certaines conditions.

— L'aide aux jeunes en situation d'autonomie avérée

7 000 allocations individuelles comprises entre 4 000 euros et 5 500 euros sont créées à partir de la rentrée 2013 pour des jeunes en situation d'autonomie avérée, en raison, par exemple, de ruptures familiales. Soit une augmentation du budget des allocations annuelles de 4,75 millions d'euros.

— L'aide au mérite

L'aide au mérite se présente sous la forme d'un complément de bourse pour les étudiants bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux. Le montant annuel est de 1 800 euros. Cette aide concerne les bacheliers ayant obtenu la mention «très bien» et poursuivant des études dans l'enseignement supérieur (attribution pour 3 ans), ainsi que les meilleurs étudiants en licence poursuivant en master (attribution pour toute la durée du master, soit 2 ans).

— L'aide à la mobilité internationale

Cette aide est destinée à soutenir la mobilité internationale des étudiants qui souhaitent suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international. Cette formation ou ce stage doit s'inscrire dans le cadre de leur cursus d'études.

Elle se présente sous la forme d'une aide complémentaire à la bourse sur critères sociaux, pour les étudiants qui en sont bénéficiaires. La mensualité s'élève à 400 euros. Elle est accordée pour une période allant de 2 à 9 mois. Les bénéficiaires de cette aide, qui fait l'objet d'un contingent annuel, sont sélectionnés par l'établissement d'enseignement supérieur dont ils dépendent. A noter que seuls les établissements d'enseignement supérieur relevant de la procédure de contractualisation avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur peuvent attribuer des aides à la mobilité internationale.

— Les aides d'urgence

Le fonds national d'aide d'urgence (FNAU) permet d'apporter une aide financière rapide et personnalisée, ponctuelle, aux étudiants rencontrant de graves difficultés et à ceux qui doivent faire face à des difficultés spécifiques durables, comme la rupture familiale. L'étudiant doit faire la demande d'aide auprès du CROUS de son académie. C'est le directeur du CROUS qui décide, sur la base de critères nationaux, de l'attribution et du montant de l'aide d'urgence après avis d'une commission.



Le budget

Le budget du premier mois (estimation)

Vêtements et cosmétiques	150 €
Loyer	200 à 500 €
Dépôt de garantie (équivalent d'un mois de loyer)	200 à 500 €
Assurance annuelle du logement	50 €
Frais d'inscription	177 à 372 €
Affiliation à la Sécurité Sociale	203 €
Affiliation à la Mutuelle Santé	70 à 285 € selon la nature des risques couverts.
frais d'installation: téléphone, électricité, transport, alimentation	300 à 350 €
Total	1700 à 2410€

Les dépenses mensuelles d'un étudiant

Logement	200 à 800 €
Nourriture	200 €
Transport urbain	40 €
Internet / ADSL / téléphone	50 €
Fournitures	50 €
Loisirs	100 €
Total	640 à 940 €

Les frais d'inscription

Diplômes préparés		
Cursus Licence		
Diplômes nationaux délivrés au cours des études conduisant au grade de licence (capacité en droit, DEUST, D.U.T., D.N.T.S., licence, licence professionnelle ...)	183	121
Cursus Master		
Master (professionnel et recherche)	254	167
Diplôme de recherche technologique (D.R.T.) Diplôme national d'œnologie	254	167
Diplôme d'ingénieur	606	
Cursus Doctorat		
Doctorat	388	258
Habilitation à diriger des recherches		
Habilitation à diriger des recherches	388	258
Études médicales, pharmaceutiques, odontologiques, maïeutique et vétérinaires		
Diplôme d'État de sage-femme	183	121
Premier cycle des études médicales, de pharmacie et de chirurgie dentaire	183	121

● Olivia

[+ Je m'inscris](#)

J'ai effectué mon bénévolat l'année dernière durant mes études, à raison de deux heures par semaine au sein de l'AJeG, autour de la thématique du NSOM. L'AJeG m'avait proposée d'intervenir auprès des associations culturelles ultramarines à Paris.

J'ai donc participé activement au projet et aujourd'hui je peux valoriser cette expérience sur mon CV.

[#AJeG#bénévolat](#)

Études médicales deuxième cycle		
<ul style="list-style-type: none"> études en vue de l'obtention du diplôme d'État en pharmacie : 2ème et 3ème cycle court études en vue de l'obtention du diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire : 2ème et 3ème cycle court Candidats mentionnés à l'article 7, 2° décret du 16/01/2004 	254	167
<ul style="list-style-type: none"> Thèse pour les internes en médecine ayant validé le 3ème cycle de médecine spécialisée Thèse pour les internes en pharmacie ayant validé le 3ème cycle de spécialisation en pharmacie Thèse pour les internes en odontologie ayant validé le 3ème cycle de spécialisation en odontologie 	388	258
<ul style="list-style-type: none"> Capacité de médecine (Dont 254 euros au moment de l'inscription et 254 euros après les résultats de l'examen probatoire pour les étudiants admis à poursuivre la préparation.) Certificat d'études supérieures de chirurgie dentaire Attestation d'études approfondies en chirurgie dentaire Diplôme d'études spécialisées de médecine, de pharmacie, de biologie médicale et d'odontologie (y compris thèse d'exercice) 	508	
Thèse en vue de l'obtention du diplôme d'État de docteur vétérinaire	167	
<ul style="list-style-type: none"> Diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine et de biologie médicale Certificat d'études cliniques spéciales, mention orthodontie Diplôme d'études supérieures de chirurgie buccale 	508	167€ dans le cas où la préparation de ce diplôme s'effectue pendant l'internat
Diplômes paramédicaux		
Diplôme d'État de psychomotricien	1 307	
Diplôme d'État d'audioprothésiste	473	
Certificat de capacité d'orthoptiste	340	
Certificat de capacité d'orthophoniste	545	

Taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur pour l'année 2013-2014

La part minimum de chaque droit de scolarité réservée au service de documentation est fixée à 33 euros et celle destinée au financement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes à 16 euros.

Le transfert d'une inscription entre deux établissements entraîne de plein droit le remboursement du droit de scolarité correspondant, sous réserve d'une somme de 23 euros restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Les étudiants inscrits en première année de troisième cycle de médecine qui se sont acquittés de leurs droits de scolarité en début d'année universitaire ne sont pas soumis à de nouveaux droits quand ils changent d'établissement en cours d'année pour accomplir leur formation dans l'une des disciplines de l'internat.

La facture de téléphone...

Distance et facture ne font pas souvent bon ménage. Les forfaits illimités et bloqués sont donc à privilégier. Des opérateurs vous offrent des forfaits avec des appels illimités vers la Guadeloupe pour moins de 20€!

Attention! L'illimité ne l'est jamais totalement. Les appels sont souvent limités à certains numéros, Evitez les 08... Attention aussi aux smartphones avec un forfait illimité en temps, mais pas en volume de données (pour Internet ou la TV). Vous avez droit à un quota de Go. Une fois cette limite atteinte, l'opérateur réduit le débit et vous risquez de payer cher!

Prenez garde aux périodes d'engagement! Si vous n'êtes pas arrivé au terme de la durée d'engagement, rompre votre contrat vous oblige à verser des indemnités à votre opérateur. Mais sachez le, selon la loi Chatel, engagé pour 24 mois, vous pouvez vous retirer au 13ème mois. Vous ne paierez que le quart des échéances encore dues.



**VOTRE NOUVELLE VIE D'ÉTUDIANT
EST EN MÉTROPOLE,**

BRED ESPACE OUTRE-MER A TOUT ÉTUDIÉ POUR LA SIMPLIFIER

Ouvrez un compte chez BRED Espace Outre-mer

Gérez votre argent au quotidien avec la convention Dédié Jeunes⁽¹⁾, et profitez de l'essentiel des services bancaires pour **1€** par mois :

- Une carte bancaire
- Un découvert autorisé jusqu'à 400 €
- Un accès à internet pour gérer votre compte depuis notre site internet ou notre appli BRED

BRED Espace Outre-mer facilite votre installation avec :

- **Le financement de votre dépôt de garantie** de loyer avec le Prêt "Loca privé"⁽²⁾.
- **Une assurance 2 en 1**, qui couvre votre responsabilité civile et protège votre habitation "ASSUR BP Horizon"⁽³⁾.

BRED Espace Outre-mer simplifie votre départ à l'étranger

- Un forfait pour gérer vos retraits/paiements illimités hors zone euro, sans frais.
- Un réseau de banques partenaires pour faciliter votre installation et votre quotidien.

BRED Espace Outre-mer vous propose différentes solutions de financement

Le prêt dédié aux étudiants⁽²⁾ à un taux exceptionnel et sans caution personnelle⁽⁴⁾.

Le prêt speed études⁽²⁾ réservé aux étudiants, sans caution et sans justificatif, pouvant aller jusqu'à 1500 € à un taux avantageux, pour le financement d'un nouvel ordinateur, des livres...

L'avance rentrée⁽¹⁾⁽²⁾ vous permet de commencer l'année sereinement en étalant les dépenses importantes de la rentrée.

- Une avance jusqu'à 1000 €
- Pendant 3 mois maximum
- À un taux de 0%.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Conditions en vigueur au 01/03/2015, disponibles en agence et sur www.bred.fr.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la BRED.

(3) ASSUR BP Horizon est un contrat proposé par Assurances Banque Populaire I.

(4) Entreprise régie par le Code des assurances.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

01 44 78 62 17*

33, rue de Rivoli 75004 Paris

bredespaceoutremer@bred.fr

www.bredespace.com

Récupérez votre lettre-chèque
auprès de vos conseillers AJEG
ou dans les agences BRED.

**50 €
offerts**

avec l'AJEG pour l'ouverture
d'un compte activé
à BRED Espace Outre-mer*

*Offre valable jusqu'au 31 décembre 2015,
réservée aux adhérents de l'AJEG pour
toute première ouverture de compte.

Le client a la possibilité de s'opposer, sans frais à ce que les données le concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Pour exercer son droit d'opposition, le client s'adressera par écrit à la BRED, Direction de la Conformité 8007A, 4 route de la Pyramide CS 31263 75132 PARIS CEDEX. ASSURANCES BANQUE POPULAIRE JARD - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 30 000 000 euros entièrement versé - 401 380 472 R.C.S. Niort - Code APE 6512 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 15 401 380 472 - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social: Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale: Chauray - BP 8410 - 79024 Niort Cedex 9. BRED Banque Populaire Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 627 180 772,20 euros - 552091795 RCS Paris - Ident. TVA FR 09 552 091 795. Siège social: 18, quai de la Rapée - 75604 Paris Cedex 12. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 003 608. Crédit photos Istock - Juin 2015.





ORIENTATION

Comment choisir ? Ce n'est pas si difficile. Cela suppose du temps, de la réflexion et aussi de suivre un mode d'emploi. Nous vous suggérons 5 étapes.

Comment bien s'orienter?

- S'interroger
- Échanger
- Explorer, s'informer
- Rencontrer
- (Se) décider

Les bonnes questions

- Se réorienter
- Admission Post-bac

Comment bien s'orienter?

S'interroger

Réfléchir à ce que l'on aime, à ses goûts et intérêts, à ce que l'on fait spontanément et avec plaisir ou passion, correspond à une phase indispensable et essentielle à la réussite de votre orientation. Ce sera aussi l'occasion de vous interroger sur tout ce qui distingue une activité de loisir d'une activité professionnelle. Aimer la mer, la photographie, les animaux, les enfants ne signifie pas que l'on souhaite devenir pêcheur, photographe professionnel, éleveur ou pédiatre ! Vous hésitez ? Un entretien de clarification avec un conseiller d'orientation-psychologue dans votre établissement ou au CIO pourrait être un premier pas. Il pourra vous proposer éventuellement des pistes pour approfondir votre réflexion, par exemple des questionnaires d'intérêts.

Échanger

Il est toujours important lorsque l'on est dans une phase de recherche de soi et que l'on se pose des questions sur ce que l'on va entreprendre ou devenir, d'échanger, de dialoguer avec son entourage, ses ami(e)s, sa famille, ses enseignants. Votre entourage vous fera sans doute part de ses propres souhaits à votre endroit, de sa confiance ou de ses doutes, autant d'éléments qui doivent vous faire réfléchir à ce que vous souhaitez vraiment devenir à titre personnel, parfois en totale rupture avec les attentes de votre entourage.

Explorer, s'informer...

Explorer la « jungle » moderne des milliers de métiers et de formations existant aujourd'hui, pressentir ceux qui vont émerger et seront porteurs d'emploi exige beaucoup de curiosité et de dynamisme. Il est aussi nécessaire de disposer des bons outils nécessaires à cette exploration. Quelques sites sont indispensables pour se repérer au quotidien : citons ceux de l'Onisep (Onisep.fr ou Onisep TV avec 800 clips-métiers en ligne), ceux du CIDJ, de la Cité des Métiers notamment. Des fiches d'animation pédagogiques, des documents de préparation aux visites pour les collégiens et les lycéens, des fiches métiers en région pour vous informer sur les grandes tendances de l'emploi en PACA, ont été réalisées à votre intention par la délégation régionale de l'Onisep et les CIO. Songez aussi à utiliser les ressources de votre CDI ou de votre CIO. Songez enfin à effectuer autant de mini-stages que possible, à participer aux journées portes ouvertes des établissements ou aux visites d'entreprise.

Rencontrer

L'étincelle jaillit souvent d'une rencontre. N'hésitez pas à saisir toutes les occasions de sortir de chez vous, de rencontrer les professionnels, les formateurs, les personnalités qui pourraient ouvrir votre horizon. Vous serez souvent étonnés et agréablement surpris par leur accueil et la richesse de leur apport. Cela suppose parfois un temps de préparation et des recherches précises ainsi, bien entendu, que le respect de vos interlocuteurs, souvent très occupés par leurs activités. Les salons sont une excellente opportunité d'initier de telles rencontres.

(Se) décider

Il va bien falloir prendre une décision ! Rassurez-vous, cela ne sera pas la dernière ! Il y a presque toujours une possibilité de changer d'orientation ou de métier, mais le prix à payer, en termes d'efforts et de temps, peut s'avérer dissuasif. Aussi vaut-il mieux s'entourer de toutes les précautions avant d'arrêter son choix et ne pas hésiter à prendre le temps d'un (ou de plusieurs) entretien(s) avec un conseiller d'orientation psychologue afin de clarifier votre situation, les conséquences éventuelles de votre choix et d'élaborer une stratégie adaptée à vos intérêts et à votre projet de vie. Pensez à prendre rendez-vous dans votre établissement scolaire ou au CIO le plus proche de votre domicile.

Sitothèque AJeG : *Le meilleur des sites d'information pour l'orientation (aussi disponible sur le site de l'AJeG)*

Quelle orientation pour un bac L ? ES ? STMG ?

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Quelles-etudes-apres-le-bac>

Une multitude de formation :

<http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologie/Apres-le-bac-une-multitude-de-formations>

Sur les classes préparatoire :

<http://www.prepabl.fr/spip.php?rubrique11>

Les fiches métiers :

<http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>

L'alternance :

<http://www.letudiant.fr/etudes/annuaire-alternance/formation.html>

Où trouver la formation que je veux suivre ?

<http://geolocalisation.onisep.fr/#>

Les bonnes questions

(Méthode de Pierre Leistel Conseiller d'orientation-psychologue)

Réussir son orientation, c'est d'abord identifier un domaine qui t'intéresse et te correspond ! Pour certains, les vocations se bousculent (vétérinaire, médecin, créateur de mode...), mais beaucoup ont du mal à se projeter dans l'avenir. C'est tout à fait normal. Voici comment cerner tes envies et compétences.

Prends une feuille de papier, un crayon et trace deux colonnes : une pour les points positifs, l'autre pour les points négatifs.

ET INTERROGE-TOI SUR :

• Les choses que tu aimes et détestes faire en dehors des cours

Du sport, cuisiner, t'occuper d'enfants, faire du théâtre, participer à un videgrenier, jardiner, lire, faire partie d'un club, etc.

Le but : savoir ce qui te procure du plaisir, ce que tu fais uniquement par envie.

• Les matières que tu aimes le plus étudier

Les sciences, les problèmes de maths, la littérature, les langues ou encore les matières technologiques, l'informatique ?

Le but : savoir où tu te sens à l'aise en cours et les domaines qui suscitent ton intérêt.

• Quelle est ta personnalité ?

Extraverti ou timide ? As-tu le sens du contact ? Aimes-tu diriger ou plutôt exécuter ? Es-tu bricoleur, patient, imaginaire, à l'écoute... ? Note tes qualités et tes défauts !

Le but : savoir quel est vraiment ton caractère, pour éviter une filière de communication si tu te sens très introverti par exemple.

• Pense aux personnes qui ont le plus d'importance pour toi

Quel est leur métier ? Par quoi sont-elles passionnées ? Réfléchis à tous les métiers exercés dans ta famille, et note ceux qui pourraient t'intéresser.

Le but : mettre un nom devant chaque métier et mieux connaître la réalité d'une profession (pourquoi ne pas leur poser des questions ?).

• Réfléchis à ton niveau scolaire

Te vois-tu plutôt t'engager dans des études longues ou courtes ?

Le but : ne pas se lancer dans un projet irréalisable.

• Réfléchis à tes valeurs personnelles

Exercer un métier prestigieux est-il important pour toi ? Aider les autres ? Commander ? Gagner beaucoup d'argent ? La sécurité de l'emploi ? Défendre une cause ?

Le but : trouver une voie qui te ressemble.

Evoque tous ces thèmes avec tes parents. Outre tes amis, ce sont eux qui te connaissent le mieux. Et, même si ce n'est pas toujours facile d'admettre qu'ils ont parfois raison, ils auront un autre regard que toi sur ton avenir, tes capacités, ta personnalité.

Quand tu auras noté tous ces éléments, rends-toi dans un CIO (Centre d'Information et d'Orientation) pour en discuter avec un conseiller d'orientation-psychologue. Il t'aidera à trouver des métiers qui te correspondent.

PRENDRE CONSCIENCE DE SES COMPÉTENCES

C'est également indispensable pour se dessiner un avenir, comme l'explique Pierre Leistel.

• Que recouvre exactement le terme «compétences» ?

«Il s'agit des domaines que maîtrise un élève, une chose qu'il sait faire mais pas forcément dans une seule matière. Par exemple, le respect des consignes, l'esprit d'initiative, la capacité à rendre un travail soigné ou à ranger le matériel après un cours de technologie. Ces savoir-faire sont tout aussi importants que les notes quand on cherche à déterminer ses capacités.»

• Les notes, on doit quand même les prendre en compte, non ?

«Oui bien sûr, mais pas seulement. Ces fameuses compétences sont transversales aux matières et permettent de déterminer des aptitudes vers telle ou telle filière. C'est un aspect que la notation, trop réductrice et parcellaire, a souvent tendance à gommer sur un profil.»

• Comment faire pour déterminer ses compétences ?

On peut aller dans un CIO rencontrer un conseiller d'orientation et lui parler de cet aspect de son profil. Il faut lui expliquer ce que l'on aime en dehors des cours, ce que l'on fait facilement, naturellement (aller vers les autres, diriger...), et les domaines où l'on se sent moins à l'aise (travaux manuels, expression orale...).

Se réorienter

Bon nombre d'étudiants de 1^{re} année sont amenés à changer de filière ou à quitter l'université pour un BTS, une école... S'il est possible de se réorienter dès la fin du 1^{er} semestre, il y a des modalités à respecter pour postuler et être admis en formation. Renseignez-vous !

- **Passer d'une licence à une autre : c'est possible !**

D'une manière générale, les chances d'intégrer une autre filière au sein de votre université d'origine sont bonnes. Une condition toutefois : les domaines de formation (celle que vous quittez et celle que vous visez) doivent être proches. Par exemple : AES et droit, lettres et langues, physique et chimie... Si vous postulez dans une licence d'un domaine éloigné de celui dont vous venez, on vous demandera des prérequis et/ou un niveau suffisant dans la ou les principales disciplines...

- **Rejoindre une autre formation : sous conditions...**

Il est possible également de rejoindre une STS (section de techniciens supérieurs) ou un IUT (institut universitaire de technologie).

Concernant les écoles spécialisées, renseignez-vous bien sur les dates des sessions de recrutement et sur les modalités d'admission (dans le secteur paramédical par exemple, les écoles recrutent sur concours).

Attention toutefois : les bacheliers de l'année en cours sont prioritaires sur les étudiants qui souhaitent se réorienter.

- **Avant de changer : posez-vous les bonnes questions**

Faites la part entre les difficultés liées à l'organisation du temps de travail, aux nouvelles matières à assimiler, et un réel manque d'intérêt pour la discipline. Posez-vous les bonnes questions. «Qu'est-ce qui n'a pas marché au 1er semestre ?» «Suis-je certain de vouloir rester à l'université ?» «Quelle autre licence choisir, avec quel projet ?»... Pour faire le point, certaines universités proposent des ateliers de réorientation, animés par des conseillers d'orientation.

- **Réorientation en licence : quand et comment ?**

Une fois votre projet établi, ne perdez plus de temps ! Renseignez-vous sur la date de dépôt des dossiers. On vous demandera un relevé de notes du bac et une lettre de motivation, essentielle pour appuyer votre demande. Un certificat d'assiduité aux cours du 1er semestre peut être exigé.

Les commissions rendent souvent leur avis en janvier, avant le début du 2e semestre. Les critères d'admission varient d'une discipline à l'autre. Celles qui concentrent un nombre important de demandes sont plus sélectives et s'assurent de prérequis (en langues, par exemple). La qualité du dossier de terminale compte beaucoup, de même que les résultats au 1er semestre. Même pour se réorienter, le sérieux et les capacités de travail sont passés au crible...

Admission post-bac

La plateforme Admission Post-Bac a été mise en place pour simplifier les démarches de pré-inscription dans l'enseignement supérieur en regroupant sur un seul site l'ensemble des formations post-baccalauréat.

Plusieurs étapes à connaître pour une pré-inscription sans tracas :

- **1ère étape - L'inscription par internet du 20 Janvier au 20**

Mars

Vous devez vous enregistrer sur la plateforme afin de constituer votre dossier numérique, en saisissant l'ensemble de vos demandes de poursuite d'études.

Vous classez vos vœux selon votre préférence. A noter qu'il vous est possible de changer l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 Mai.

- **2ème étape - Confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier avant le 2 Avril**

Lors de la constitution des dossiers de candidature, vous devez imprimer vos « fiches candidatures » à partir de votre dossier numérique, pour les formations qui demandent un dossier « papier »

Vous constituez vos dossiers « papier » en vous conformant aux listes de pièces à joindre selon la formation demandée

Vous envoyez vos dossiers individuellement en respectant les dates indiquées sur les fiches de candidature.

- **3ème étape - Résultats et réponses à partir du 8 juin**

Vous consultez votre dossier numérique à chaque phase d'admission par Internet et, lorsqu'une proposition vous est faite, vous y répondez à partir de votre dossier numérique. En l'absence de réponse, votre candidature ne sera pas retenue.

1ère phase de propositions d'admission : du 08 Juin au 13 Juin

2ème phase de propositions d'admission : du 25 Juin au 30 Juin

3ème phase de propositions d'admission : du 14 Juillet au 19 Juillet

- **4ème étape - L'inscription administrative**

Après avoir répondu « oui définitif » à la proposition d'admission qui vous est faite sur Internet, vous devez vous inscrire dans l'établissement (dates spécifiques à respecter).

Si, au terme de la procédure, vous n'avez aucune proposition d'admission, vous pourrez vous inscrire, à partir de votre dossier numérique, à la « procédure complémentaire » afin de vous porter candidat sur les places vacantes.

La procédure complémentaire se déroule du 26 Juin au 15 septembre.

TU VIENS T'INSTALLER DANS L'HEXAGONE ?

-25%
-30%
-50%

La bourse
des résidences privées

La bourse
particuliers à particuliers

L'annuaire logement

CROUS
La liste priorité
"CROUS-AJEG"

CERTIFIÉ

AVEC LA BOURSE AUX LOGEMENTS DE L'AJEG



TROUVE LE LOGEMENT QUI TE CORRESPOND ! *

DÉJÀ PLUS DE 2000 JEUNES LOGÉS

CONNECTE TOI VITE ET INSCRIS TOI

WWW.AJEG.FR



N'attend plus, la BAL est dans ton camp!

LOGEMENT

Le logement reste l'élément incontournable pour une installation réussie. Conscients des difficultés auxquelles se confrontent les jeunes Guadeloupéens, les membres fondateurs de l'AjeG ont, dès la création de l'association décidé de faire de la recherche de logement une des activités principales de l'association. Avec la bourse aux logements de l'AjeG, découvrez, les dispositifs mis en place pour vous accompagner.

La Bourse Aux Logements (BAL)

Les autres aides au logement

Les bons plans logement

Arnaques au logement





La bourse de particuliers à particuliers

de l'AJeG te donne accès à des offres de logements déposés par des propriétaires dans l'Hexagone, disposés à louer leur logement pour des étudiants et jeunes actifs ultramarins.

La bourse aux logements est un dispositif mis en place pour faciliter les recherches de logement des jeunes Guadeloupéens et plus largement ultramarins, étudiants, futurs étudiants, jeunes actifs. . .



L'annuaire logement

L'AJeG te propose en dernier recours des "bons plans", des contacts de mandataires immobiliers partenaires, de collectivités, d'assistantes sociales qui t'accompagneront particulièrement dans ta recherche de logement.

La 2ème édition **triple son offre de logements** et innove à travers de nouveaux dispositifs !

La bourse des résidences privées

L'AJeG offre aux étudiants et jeunes actifs un large choix de résidences sur tout le territoire hexagonal. En tant qu'adhérent à l'AJeG tu bénéficies de réductions exceptionnelles sur les frais de dossier, jusqu'à -50% chez nos partenaires ! N'attends plus!



Plus de 250 résidences partenaires sensibilisées aux problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes d'Outre-mer.

L'AJeG t'accompagne jusqu'à la signature du bail !

La liste priorité "CROUS-AJEG"

te garantit un accès prioritaire aux résidences universitaires du CROUS. Chaque année vous êtes des centaines à vous retrouver sur liste d'attente du CROUS. Tu as rempli ton DSE (Dossier social étudiant) ? Inscris-toi sur la liste priorité CROUS-AJEG!



COMMENT CA MARCHE ?

1. Connecte-toi WWW.AJEG.FR
2. Adhère à l'AJeG et à la bourse aux logements *.
3. Accède, grâce à tes codes d'accès aux offres et avantages de la **BAL** !

* accès à toutes les offres de la **BAL** jusqu'au 31 Octobre 2015. Ce prix comprend également un suivi de votre dossier par le service logement de l'AJeG - logement@ajeg.fr.



Le réflexe logement des jeunes



STUDÉA



RÉSIDENCES ÉTUDIANTES ET STAGIAIRES



Les autres aides au logement

Les aides au logement

Les étudiants peuvent bénéficier de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) et de l'allocation logement à caractère social (A.L.S.). Ces deux aides sont attribuées par la caisse des allocations familiales (CAF) sur des critères sociaux (ressources, situation familiale...). Ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales des parents pour les enfants de moins de vingt ans. L'étudiant qui choisit de bénéficier des aides au logement n'est plus considéré comme étant à la charge de ses parents pour l'ouverture des droits aux prestations familiales.

L'aide Loca-Pass

L'aide Loca-Pass est destinée à faciliter l'accès à la location et le maintien des locataires en difficulté dans leur logement. Elle s'adresse essentiellement aux salariés du secteur privé, aux jeunes de moins de 30 ans étudiants boursiers, en formation ou en stage, en recherche d'emploi. Elle prend deux formes :

- L'avance Loca-Pass qui finance le dépôt de garantie dû par le locataire ;
- La garantie Loca-Pass qui couvre jusqu'à dix-huit mois de loyers et de charges impayés. La garantie Loca-Pass ne s'applique plus aux logements du parc privé.

Les bons plans logement

— Les colocations

La colocation est également une alternative offerte aux étudiants, intéressante pour trois points distincts :

- Elle permet de placer la barre du loyer plus bas et la barre du confort plus haut
- Elle facilite l'intégration en permettant de faire des rencontres
- Elle correspond tout-à-fait aux périodes de courte durée.



Plus de bon plan logement dans l'annuaire de la Bourse aux logements.

Liens utiles dans la recherche d'une colocation

www.appartager.com

www.colocation.fr

— Ensemble 2 Générations - L'Alternative pour trouver un logement pas cher

Ensemble2générations est une association de solidarité au service de tous, créée en juin 2006. Sa mission : favoriser le logement gratuit pour les étudiants et rompre la solitude des seniors en leur offrant de vivre ensemble autour de services mutuels. Accompagnement, écoute attentive, respect sont les principes du savoir faire de toute une équipe disponible à vos attentes.

— Les maisons d'étudiants

Les maisons ou foyers d'étudiants sont des résidences gérées par des associations qui proposent des chambres individuelles ou doubles. Un grand nombre de ces maisons sont des foyers gérés par des religieux, le plus souvent d'obédience catholique, et la plupart sont réservées aux filles.

— Aménager votre logement

Pour aménager votre logement en dépensant le moindre sous, plusieurs entreprises vous propose de louer des meubles adaptés à la vie étudiante.

Meubl'and Go

<http://www.location-pour-etudiants.fr>

<http://www.ameublea.fr>

— Le mandataire immobilier RB By Immo

Partenaire de l'AJeG, RB By Immo recherche le logement à partir des critères choisis.

La formule comprend :

- Un entretien d'identification des besoins
- La recherche de logement comprenant 3 visites de logement maximum
- L'accompagnement et le suivi jusqu'à la signature du bail.
- Les démarches dans un délai d'un mois à compter de l'encaissement de l'acompte.

LA FABRIQUE

le réseau des étudiants entrepreneurs

Arnaques au logement : Attention aux « marchands de listes » !

Les « vendeurs de listes » sont des agences qui vendent des listes d'annonces de locations soit disant disponibles et se placent à proximité des facs ou attirent les étudiants avec des slogans du type « N°1 du logement étudiant ». Seulement, une fois la liste achetée, 95% ne trouvent pas de logement. Si on vous demande de l'argent avant que vous ayez réellement visité et trouvé un logement méfiez-vous, il s'agit peut être d'un vendeur de listes !

« La FABRIQUE, le réseau des étudiants » organise des pétitions, actions coup de poing, mobilisation presse, partenariat avec l'UFC Que choisir, procès au pénal... La FABRIQUE a ainsi gagné le remboursement de 400 étudiants arnaqués mais aussi réuni 15.000 signataires pour interpeller la Ministre du logement sur cette situation.

Aujourd'hui La FABRIQUE a obtenu des mesures restrictives dans la loi ainsi que des mesures en faveur de l'accès au logement. Le réseau a obtenu la création du portail logement étudiant (www.lokaviz.fr) ou la création d'aides à l'installation dans plusieurs villes universitaires (par exemple une aide de 900 euros pour les étudiants boursiers à Paris).

La FABRIQUE continue de défendre et d'accompagner les jeunes et les étudiants arnaqués par les vendeurs de Listes et à mener des actions pour favoriser l'accès au logement.



PROPRIÉTAIRES D'UN LOGEMENT
DANS L'HEXAGONE ?



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT À NOTRE BOURSE AUX LOGEMENTS

INSCRIPTIONS : WWW.AJEG.FR

LOGEMENT@AJEG.FR

[WWW.FACEBOOK.COM/AJEG971](https://www.facebook.com/AJEG971)



● Marilyne

+ Je m'inscris

Monsieur Le Directeur,
C'est avec beaucoup de plaisir que je vous remercie pour vos services ainsi que la responsable de la Bourse Aux Logements. Je suis très contente du logement que vous avez trouvé pour mon fils étudiant en école d'ingénieur.
Si un jour j'ai besoin de vos services à nouveau, je m'empresserai de vous contacter.
Merci. Salutations distinguées. #AJeG#Intégration

✓ vu à l' AJeG

INTÉGRATION

Que l'on vienne de Papeete ou de Pointe-à-Pitre, la mobilité nécessite toujours une compensation en termes de repères culturels. Le jeune en arrivant dans l'Hexagone a besoin de cadres. Nous faisons alors en sorte que ceux qui ont déjà ces repères puissent les transmettre aux autres. Grâce au réseau de référents et aux délégations régionales de l'AJeG nous garantissons un encadrement aux jeunes sur tout le territoire hexagonal.

Le dispositif de référents-CROUS

Une adhésion = un référent

Devenir référent ou délégué régional

Le dispositif de référents-CROUS

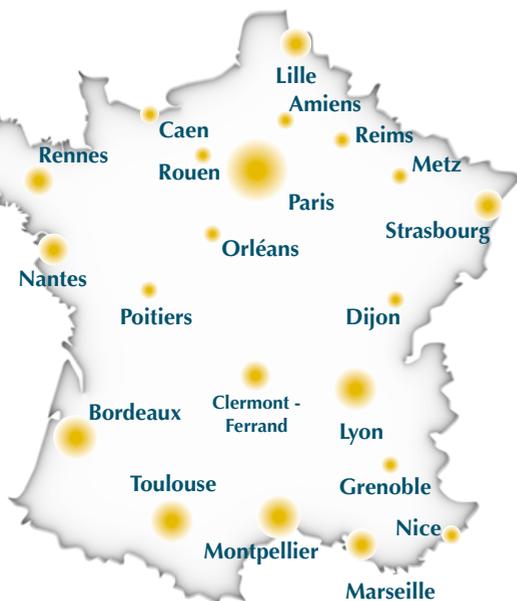
S'installer dans un nouvel environnement n'est jamais facile. Découvrir sa ville, son université, le système de transport, les démarches administratives liées à l'installation, les bons plans, le petit marché du coin où trouver les produits locaux, le passage à l'hiver, la nostalgie due à l'éloignement des parents...

Autant de raisons pour lesquelles l'intégration des jeunes arrivant des départements d'Outremer est plus longue que celle de leurs camarades.

Pour toutes ces raisons, dans le cadre d'une convention de partenariat signée avec le Conseil régional de Guadeloupe, l'AJeG met à disposition de ses adhérents son réseau de référents-CROUS.

Un étudiant expérimenté vous accueille et vous accompagne tout au long de votre première année dans votre nouvelle académie. Il vous transmettra toutes les informations nécessaires pour une bonne installation et une intégration réussie.

Vous avez pris la décision de quitter la Guadeloupe pour une ville de l'Hexagone ? Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Lille, Caen, Lyon, Paris, Orléans... Quelle qu'elle soit rejoignez-nous, profitez de la présence de votre référent CROUS et rassurez vos parents!



« J'ai 23 ans, je suis originaire de Petit-canal. Je suis actuellement en master 2 droit public, spécialisé en droit et gouvernance des collectivités territoriales à Nancy et je vis à Metz. Être référent pour moi est un engagement associatif permettant d'aider un jeune primo-arrivant à prendre ses marques au début de sa vie estudiantine en Hexagone. »

Méлина KINDEUR, Metz

« J'ai 21 ans, j'habite à Paris depuis bientôt 3 ans et je suis originaire de Baie-mahault. Je suis en Master 1 Sciences de l'ingénieur à l'université Pierre et Marie Curie. Je souhaite devenir ingénieur en environnement, dans le but de retourner travailler en Guadeloupe.

Je suis membre du bureau de l'AJeG en tant que trésorier ainsi que responsable du pôle référent depuis peu. Avant tout je suis référent à Paris depuis Septembre 2012, cette mission me tient particulièrement à cœur car j'estime qu'en étant référent nous sommes des représentants privilégiés de l'association.

Il est vrai que s'engager n'est pas toujours évident, mais au moins j'ai l'impression à ma façon de faire avancer les choses.

#ayinparade!!!! »



William KORUTOS, Paris

Une adhésion = un référent



Vous partez faire vos études en France métropolitaine, en Belgique, au Canada... et souhaitez être accompagné(e) dans vos démarches (logement, bourse...) ou faciliter votre intégration dans la ville de vos études ? **Rejoignez l'Association des Jeunes de la Guadeloupe (AJeG) et rencontrez votre référent !**

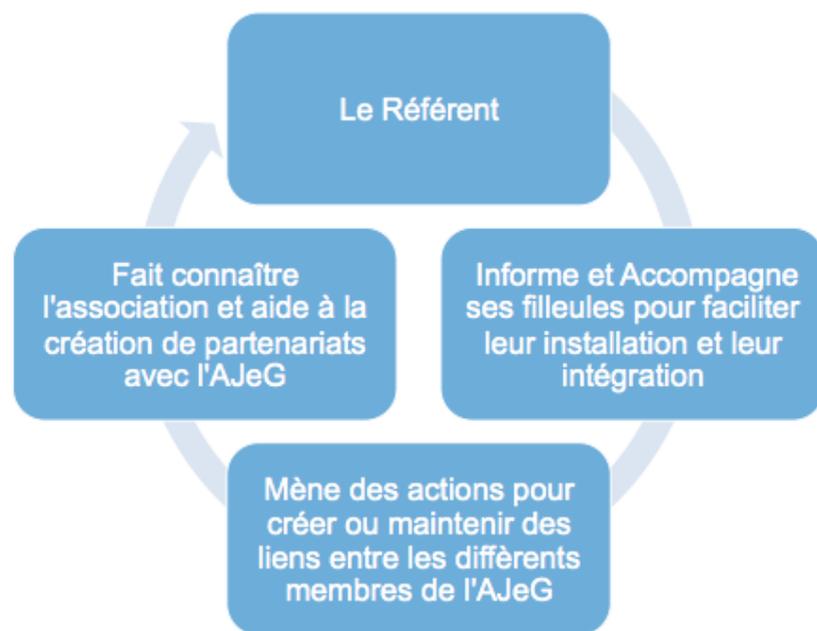
En devenant membre, vous pouvez bénéficier de nombreux dispositifs dont celui d'être accompagné(e) par un(e) référent(e) chargé de vous présenter la ville qui vous accueillera durant vos études. Il vous aidera à trouver plus facilement les informations dont vous avez besoin. Vous pouvez être également amené à organiser des rencontres, mener des actions avec votre référent pour faire connaître l'association ou alors pour échanger avec d'autres membres de l'AJeG.

Une démarche unique : en adhérant à L'AJeG un référent est automatiquement désigné pour vous accompagner !

Devenir référent ou délégué régional

Pour devenir un référent vous devez :

- Suivre une formation universitaire dans le bassin CROUS
- Avoir effectué au moins une année universitaire effective au sein du même bassin CROUS.



La démarche

- Contacter le Service Recrutement referent@ajeg.fr
- Entretien de recrutement de 20 minutes
- Formation du référent-CROUS en Septembre



« Je suis originaire de Port Louis et Anse Bertrand Je suis actuellement en MI Finance de marché à ICN Business School à Nancy et j'ai auparavant fais un MI de Mathématiques à l'Université de Pierre et Marie-curie à Paris.

J'ai tout d'abord été référent à Paris. Je me suis engagé avec l'AJEG tout d'abord parce que je m'implique beaucoup dans la vie associative, et tout simplement parce que j'ai envie qu'il y ait une chaîne de solidarité entre les guadeloupéens. J'ai une filleule nommée Daphné qui se trouve à Paris et même avec la distance ça se passe très bien...Merci la technologie! »

Tracy RIVAL, Nancy



MOBILITÉ - TRANSPORT



LE PASSEPORT MOBILITE-ETUDES (PME)

« Le financement de la mobilité (billets d'avion) des étudiants Ultramarins poursuivant un cursus universitaire dans l'Hexagone, était géré jusqu'en juin 2010 par le centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS). LADOM a repris alors la gestion du « passeport mobilité études » (PME). Ce dispositif consiste en une aide au voyage pour l'Hexagone qui finance tout ou partie du billet d'avion (50%), sous conditions de ressources et qui s'adresse aux étudiants qui ne peuvent accomplir leur cycle universitaire sur

leur territoire, soit en raison de l'inexistence de la filière, soit en raison de la saturation de la spécialité. Les bénéficiaires de l'aide ont droit un billet aller/retour par année universitaire et dès fin avril peuvent procéder, par voie informatique, au renouvellement de leurs droits. En 2013, 14 720 étudiants Ultramarins ont bénéficié du dispositif, dont 27% de Réunionnais, 26% de Mahorais, 20% de guadeloupéens, 20% de Martiniquais et 7% de Guyanais. A la Réunion, en Guadeloupe et en Martinique 25 à 30% des bacheliers partent en mobilité grâce au PME, A Mayotte c'est 75% des bacheliers.

La forte demande exprimée au moment des inscriptions universitaires, amène les équipes de LADOM à réserver des vols avec plus de 100 billets par jour, jusqu'à l'affrètement de vols complets à Mayotte.

L'Etat alloue à la gestion du dispositif « passeport mobilité-études » un budget annuel de 12,3 millions d'euros »

Raoul LEBRAVE,
Délégué Régional
LADOM Guadeloupe / C.O.M. du Nord

Loin de ses proches, la continuité territoriale et la mobilité deviennent essentielles. Nous vous présentons ici les dispositifs existant pour faciliter votre mobilité.

La mobilité et les jeunes d'Outre-mer

Partir étudier à l'étranger

Les transports dans les villes estudiantines

Mobilité et permis de conduire

La mobilité et les jeunes d'Outre-mer

L'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM) est une Société d'État au service des originaires et résidents des collectivités d'Outre-mer. LADOM a pour mission première la qualification, la professionnalisation et l'inclusion dans l'emploi de ces publics au travers de parcours en mobilité. Ce dispositif s'adresse à toute personne âgée de plus de 18 ans désireuse de réaliser son projet professionnel sous réserve de satisfaire aux critères d'éligibilité.

L'agence de l'outremer pour la mobilité s'engage pour la mobilité des ultramarins par trois mesures d'accompagnement dont le passeport mobilité.

— Le passeport mobilité études

Le passeport mobilité études ouvre droit sous condition à la prise en charge d'un billet d'avion aller/retour par année universitaire ou scolaire. Certaines conditions doivent être remplies.

Si vous êtes inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en raison de l'inexistence ou de la saturation, sur le territoire de résidence, de la filière d'étude choisie vous pouvez avoir droit:

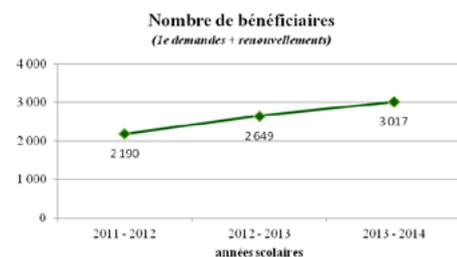
- À la prise en charge de 100% du coût du titre de transport aérien si vous êtes étudiant boursier ou élève lycéen relevant du second cycle de l'enseignement secondaire.
- À la prise en charge de 50% dans les autres situations d'éligibilité.

Pour effectuer vos démarches, qu'une adresse

<http://pme.ladom.fr>

— Le passeport mobilité formation professionnelle

Le passeport mobilité formation professionnelle est un dispositif de prise en charge financière et d'accompagnement de parcours de formation en mobilité, qui s'adresse à des demandeurs d'emploi de plus de 18 ans dont le projet professionnel est bien défini et dont l'objectif est l'emploi durable.



L'année 2013 voit le nombre de bénéficiaires au dispositif PME augmenté de façon significative (+14%). Des partenariats forts avec l'université, la cité des métiers, la mutuelle des étudiants et l'association FFE2013, le rectorat nous auront permis de sensibiliser tous les établissements à ce dispositif.



Une formation, un métier, un emploi...

Formation professionnelle de la jeunesse des Outre-mer

Une aide au recrutement

Un parcours sécurisé

Un accompagnement individualisé

La mobilité au service des Outre-mer



Avec le soutien du Fonds social européen

www.ladom.fr



Partir étudier à l'étranger

Un programme d'échange performant

Erasmus est un programme européen d'échanges d'étudiants qui vous permet d'étudier en Europe. Le réseau de contacts assure un bon accueil et un accompagnement quotidien dans vos études à l'étranger.

La reconnaissance des diplômes

La reconnaissance des diplômes dans l'Union européenne est désormais une réalité. **Des mesures d'harmonisation des diplômes Licence, Master, Doctorat (L.M.D.)** favorisent votre mobilité. Les diplômes obtenus hors de l'Europe nécessitent une attestation de niveau d'études délivrée par l'ENIC-NARIC.

Étudier dans les pays du Conseil de l'Europe

Les étudiants français ou originaires de l'Union Européenne, désireux de suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe, peuvent **percevoir une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France**. Ils doivent, pour cela, être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur officiellement reconnu par ce pays et suivre, à temps plein, durant une année universitaire ou deux semestres (selon les États membres), des études supérieures menant à un diplôme national.

Les aides à la mobilité internationale

Les étudiants boursiers sur critères sociaux, ou bénéficiaires d'une aide d'urgence annuelle, préparant un diplôme national dans certains établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (E.P.C.S.C.P.) peuvent **recevoir une aide à la mobilité internationale**. La mensualité s'élève à 400 euros. Elle est attribuée pour un séjour d'études à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur ou un stage international. Sa durée ne peut être inférieure à deux mois ni supérieure à neuf mois. Tout étudiant bénéficiant de l'aide de 400 euros continue à percevoir le montant de sa bourse accordée sur critères sociaux, pendant son séjour à l'étranger. Depuis la rentrée 2012, c'est l'établissement d'enseignement, et non plus le CROUS, qui procède au paiement de l'aide à la mobilité internationale.



Carte Étudiants 18x25 Tellement généreuse pour voyager !

Profite à fond de tous les avantages exclusifs de ta carte personnelle :

- 4500 miles de bonus de bienvenue⁽¹⁾.
- 25% de miles bonus à chaque voyage⁽²⁾.
- 2^{ème} bagage en soute de 23kg⁽³⁾.
- Barème spécifique pour les billets prime⁽⁴⁾.
- 15% de réduction sur le prix du transport du fret au départ de la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane et 10% au départ de Paris⁽⁵⁾.

INFORMATIONS & ADHÉSION GRATUITE

au **0820 830 832** (0,12€/min)*
sur www.aircaraibes.com
ou dans votre agence de voyages

f /aircaraibes @aircaraibes

* Tarif en vigueur susceptible d'être modifié.

AIR CARAÏBES

1/ 1 500 miles de bienvenue si tu es déjà adhérent au programme Préférence. 2/ Sur l'ensemble du réseau d'Air Caraïbes. 3/ Long-courrier uniquement vols directs hors code share. 4/ Long-courrier : classe Soleil. Court-courrier : lignes Fort-de-France/Pointe-à-Pitre, Pointe-à-Pitre/Fort-de-France, Fort-de-France/Saint-Martin et Pointe-à-Pitre/Saint-Martin. 5/ Sur présentation du justificatif d'adhésion ou de la carte Étudiants 18-25 et de la pièce d'identité.

Air Caraïbes - Parc d'activités de la Providence - Dothémare - 97139 ABYMES GUADELOUPE (FWI) - Tél. 05 90 82 47 47 - Fax 05 90 82 47 49 - SITA - PTP0GTX - www.aircaraibes.com - Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 31 011 008 € - RCS PTP 414 800 482.

Les transports dans les villes estudiantines

Il n'est pas très difficile de s'adapter au système de transport des villes universitaires. C'est l'histoire de quelques jours, quelques heures avec l'aide de votre référent-CROUS! Privilégiez les modes de transports économiques. Il est courant d'utiliser le vélo dans les grandes villes. N'oubliez pas non plus les cartes de réduction pour les jeunes ou les tarifs pour les boursiers. Voilà de quoi anticiper vos futurs déplacements.

Villes	Méto	Tramway	Vélo locatif	Bus
Aix-en-Provence		X		X
Amiens			X	X
Besançon			X	X
Bordeaux		X	X	X
Lille	X		X	X
Lyon	X	X	X	X
Marseille	X		X	X
Montpellier		X	X	X
Nancy		X	X	X
Nantes		X	X	X
Nice		X	X	X
Orléans		X	X	X
Paris	X	X	X	X
Rennes	X		X	X
Rouen			X	X
Strasbourg		X	X	X
Toulouse	X	X	X	X

Limoges			X	X
Poitiers			X	X
Dijon			X	X

Vous pouvez bénéficier de réductions sur vos titres de transport. Renseignez-vous !

Privilégiez les abonnements qui sont plus avantageux et payés mensuellement.

Méto, bus, train... des dispositifs existent pour vous aider à financer vos déplacements quotidiens !

— Le réseau RATP

Vous êtes collégien ou lycéen ? Étudiant de moins de 26 ans ? Des tarifs et des forfaits spécifiques vous sont destinés !

- *Le forfait annuel « Imagine R »* est valable 1 an et vous permet de voyager de façon illimitée dans les zones choisies. Vous pouvez vous déplacer en utilisant tous les modes de transport d'Île-de-France (méto, RER, bus, tramway et train) à l'exception de certains trajets précis.
- *Le forfait journalier « Ticket Jeunes Week-end »* est un forfait journalier utilisable uniquement un samedi, un dimanche ou un jour férié. Vous pouvez vous déplacer de façon illimitée dans les zones choisies.

— Le réseau SNCF

Vous êtes élève de moins de 21 ans ? Étudiant de moins de 26 ans ? Apprenti de moins de 23 ans ? Ou vous avez tout simplement entre 12 et 25 ans ? Des abonnements spéciaux vous sont dédiés !

- *La carte 12-25 ans* permet de voyager en train à tarif réduit et doit être présentée lors de chaque trajet. Valable 1 an, cette carte vous permet de bénéficier d'une réduction de 25 à 60 % suivant les trains, en seconde comme en première classe.
- *L'abonnement étudiant* vous permet, pour les parcours sur des lignes à grande vitesse, d'effectuer 9 trajets simples par mois. Au-delà de ces 9 trajets, cet abonnement vous permet d'obtenir 50 % de réduction pour les trajets en TGV ou dans les trains Corail. Pour les parcours sur des lignes autres que les lignes à grande vitesse, l'abonnement permet d'effectuer un nombre illimité de voyages pour une durée hebdomadaire ou mensuelle.
- *La carte famille nombreuse* offre plein d'avantages commerciaux dans tous les secteurs de la vie quotidienne.

— Les subventions locales

Les régions, les départements ou les villes proposent aux jeunes des soutiens pour leurs déplacements dans les transports en commun. Ceux-ci sont généralement attribués sous forme d'abonnements à tarif réduit ou de prise en charge financière partielle.

Mobilité et permis de conduire

Avoir son permis de conduire dans les DOM est une question de survie ! On le découvre vite quand on reste coincé alors qu'il y a une soirée importante à ne pas rater. Qui n'a pas été obligé de supplier ses parents pour qu'ils viennent vous chercher ?

Avant de vous lancer, il faut savoir où vous mettez les pieds. Entre le code (souvent un forfait de leçons illimité) et les cours de conduite (comptez-en une trentaine, surtout si vous ne passez pas par la conduite accompagnée), vous devrez a priori déboursier entre 1.500 et 2.000 €... si vous réussissez à obtenir votre permis du premier coup (55 % des candidats y parviennent).

Attention aux apparences, le forfait le plus économique n'est pas forcément le plus intéressant. Certaines auto-écoles vous proposent les vingt premières heures de conduite à des tarifs attractifs (pour parfois moins de 700 €), mais vous facturent les suivantes à prix d'or (plus de 60 € l'heure !). Sachez aussi que de très fortes disparités existent entre les auto-écoles, et selon les villes. N'hésitez donc pas à frapper à la porte de différentes auto-écoles de votre quartier. Et, pour comparer, faites vos calculs sur la base d'une trentaine d'heures de conduite. Assurez-vous que le forfait comprend les frais de dossier et le livret d'apprentissage. Notez que le tarif de réinscription en cas d'échec l'examen est de 100 €.

Un programme d'échange performant

— La conduite supervisée

Pour optimiser vos chances de réussite et réduire votre nombre d'heures de conduite (donc votre facture), vous pouvez opter pour la conduite "supervisée". Il s'agit d'une sorte de conduite accompagnée pour les plus de 18 ans durant au minimum 3 mois. L'idée est de gagner en assurance et en réflexe pour être au top le jour J, tout en - limitant les dégâts financiers ou bien de s'améliorer après un échec à l'examen pratique (il faut en moyenne attendre 3 mois entre 2 essais).

— Votre permis pour 1€ par jour

Si votre budget est malgré tout trop serré, laissez-vous tenter par «le permis à 1€». Depuis 2005, les jeunes de 16 à 25 ans peuvent obtenir un prêt à taux zéro pour financer le fameux «petit papier rose».

Pour cela, il vous faudra trouver une auto-école ainsi qu'une banque partenaire. Vous rembourserez à hauteur de 30 € par mois. C'est l'État qui prend les intérêts à sa charge. Environ 20.000 jeunes bénéficient de cette aide chaque année.

— Les bourses au permis de conduire

Autre coup de pouce potentiel, les «bourses au permis de conduire». Accordées par les collectivités locales, elles permettent aux 18-25 ans d'échanger le prix de leur permis (entre 600 et 1.200 €) contre des heures de travail (entre 40 et 50 heures) d'intérêt général. Plus de 80 communes et plusieurs communautés de communes en proposent déjà. Renseignez-vous auprès de votre ville, département ou Région.

Passer son permis en Guadeloupe

Passer son permis en Guadeloupe pendant la période estivale peut être une bonne alternative. Il est beaucoup moins cher, c'est vrai. Mais attention aux délais! Compte tenu du nombre de jeunes qui rentrent dans l'espoir de passer leur permis de conduire, en plus de ceux qui pensent le passer avant de partir étudier dans l'Hexagone, le nombre de places de présentation au permis est limité. Renseignez-vous avant tout !

ECOLE DE CONDUITE
DOLLIN

CODE OFFERT

La Conduite à un Tarif Préférentiel!

AUTO ECOLE DOLLIN

0590 91 72 72 - 0690 56 27 27

Quartier de l'hôtel de ville - derrière la poste - 97110 Pointe-à-Pitre





INSERTION / STAGES / JOB ÉTUDIANT

Une bonne insertion professionnelle reste un objectif poursuivi par tous les jeunes s'engageant dans une démarche de formation. L'Association des Jeunes de Guadeloupe qui souhaite accompagner les jeunes des portes du lycée aux portes de l'entreprise met en place divers partenariats et dispositifs permettant à ses adhérents de préparer leur insertion professionnelle dans les meilleures conditions.

Dispositifs insertion

Le stage

L'emploi étudiant

Le service civique

Le VIA / VIE

Le Service Volontaire Européen



Dispositifs insertion

Les jobs étudiants, l'expérience professionnelle

Travailler pendant l'année scolaire permet de financer ses études, se faire plaisir mais surtout d'étoffer son CV. Pour ce faire de nombreux organismes permettent de trouver un emploi, un stage ou encore un job étudiant tels que les CRIJ, les centres régionaux d'information jeunesse, les CIDJ, les centres d'information et de documentation jeunesse ou les centres régionaux des CROUS.

Penser à l'alternance !

Adaptée à un large public de jeunes et d'adultes en cursus professionnalisant, l'alternance permet la concrétisation des formations par l'implication de chaque candidat dans un travail pratique en entreprise.

Notre partenaire pour l'alternance, l'ANAF, Association nationale des apprentis de France vous

- accompagne dans votre démarche vers le contrat d'alternance et pendant votre apprentissage.
- met à votre disposition ses offres, ses conseils juridiques et son réseau professionnel.

Chers adhérents à l'AJeG votre adhésion à l'ANAF n'est que d' 1€ symbolique... N'hésitez plus!

Nos partenaires pour l'insertion professionnelle...

Le chemin vers la vie active est long et sinueux. Des organismes se sont spécialisés dans l'accompagnement des jeunes vers la vie active. Jeune Guadeloupéen de l'Hexagone ou en Guadeloupe, BAC+4 et plus, «Nos quartiers ont des talents» vous accompagne grâce à un dispositif de parrainage qui a su faire preuve d'efficacité.

En partenariat avec l'AJeG, Akélio accompagnement vous conseille et vous donne toutes les clés pour votre embauche. Séance de coaching, ateliers CV, préparation aux entretiens d'embauche... Tout ce qui est nécessaire pour réussir son entrée dans la vie active.



**N'hésitez plus,
franchissez le pas**

**Jeune diplômé(e) Bac+4 et plus
Le CV, c'est bien.
Avec le réseau, c'est mieux !**

**La Région Guadeloupe, Nos Quartiers ont des Talents
et l'Association des Jeunes de Guadeloupe,
s'associent pour vous accompagner.**

Plus ba jènès Guadloup !

Renseignements et inscription sur www.ajeg.fr



Le stage

Un stage est une période de formation pratique complémentaire à la formation académique. Tout stage fait l'objet d'une convention obligatoire entre l'organisme d'accueil, votre établissement de formation et vous-même.

Des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants dans chaque université

Ces bureaux ont été créés dans toutes les universités. Ils sont chargés :

- de diffuser les offres de stages et d'emplois liées aux formations proposées par l'établissement
- d'assister les étudiants dans la recherche d'un premier emploi.

Gratification obligatoire des stages

- La loi du 24 novembre 2009 a porté à deux mois consécutifs la durée du stage en entreprises ouvrant droit à gratification.
- La gratification des stages d'une durée supérieure à 2 mois est calculée sur la base de 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale.
- Les stages de plus de deux mois consécutifs (dont 40 jours travaillés) réalisés dans une administration ou établissement public de l'État ne présentant pas un caractère industriel ou commercial font obligatoirement l'objet d'une gratification.

Des stages mieux encadrés dans le secteur public
De nouvelles obligations s'imposent aux stages réalisés dans le secteur public, notamment :

- l'obligation de mise en place d'une convention de stage
- de la présence d'un tuteur pour le stagiaire de la remise d'un rapport de stage

L'emploi étudiant

Les universités peuvent recruter et employer des étudiants. Elles ont la possibilité de signer un contrat avec un étudiant pour exercer dans l'établissement une activité liée à l'accueil, à l'animation de la vie des établissements et aux activités d'aide à l'insertion professionnelle.

Bénéficiaires

Tous les étudiants, et, en priorité les étudiants les moins favorisés et les plus méritants.

Types d'activités :

- accueil des étudiants,
- assistance et accompagnement des étudiants handicapés,
- tutorat,
- soutien informatique et aide à l'utilisation des nouvelles technologies,
- service d'appui aux personnels de bibliothèques,
- animation culturelle, scientifique, sportive et sociale,
- aide à l'insertion professionnelle,
- promotion de l'offre de formation.

Modalités :

- Les contrats sont conclus pour une période maximale de 12 mois entre le 1er septembre et le 31 août (année universitaire).
- La durée du contrat ne peut excéder un mi-temps entre le 1er septembre et le 30 juin et un temps plein entre le 1er juillet et le 31 août.
- Les horaires de travail sont fixés de telle sorte que l'étudiant puisse simultanément poursuivre ses études et exercer cet emploi. L'établissement a ainsi interdiction de faire travailler l'étudiant pendant ses enseignements obligatoires et ses examens.

Le montant de la rémunération de l'étudiant est au moins égale au SMIC horaire.

Le service civique

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

L'AJeG recrute également des services civiques chaque année. (plus d'infos: recrutement@ajeg.fr)

Le VIA / VIE

Le Volontaire International effectue sa mission au sein d'une entreprise française à l'étranger. Il occupe un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique.

Le candidat peut trouver lui-même sa mission, en démarchant les entreprises ou en consultant le site du CIVI.

L'organisme gestionnaire est UBIFRANCE, qui instruit la demande d'affectation et assure la gestion du VIE.

Selon le cas, le Volontaire International est placé sous la tutelle du Ministère des Affaires étrangères (MAE) ou de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique (DGTPE). Les offres sont diffusées sur le site du CIVI, l'organisme gestionnaire est le MAE.

Les Volontaires Internationaux relevant du MAE peuvent être affectés au sein d'une chancellerie (ambassade et consulat), d'un service de coopération et d'action culturelle, d'un service scientifique et technique, d'un établissement culturel (centre ou institut culturel, alliance française...) ou d'un organisme parapublic.

● Steve

+ Je m'inscris



Je vous remercie de votre rapidité d'intervention et remerciez également votre équipe d'intervenants pour leur gentillesse. #AJeG#Insertion

Le Service Volontaire Européen

Destiné à encourager la mobilité des jeunes de 18 à 30 ans, le service volontaire européen vous permet de vous mettre au service d'un projet d'intérêt général à l'étranger durant 2 à 12 mois, et de vivre une expérience formatrice, de développer une citoyenneté active et de faire preuve de solidarité, de découvrir une autre culture, une autre langue, etc.

Il s'adresse à tout jeune âgé de 18 à 30 ans, de nationalité d'un des pays « programme » – États membres de l'Union européenne, pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE)/de l'Espace économique européen (EEE) et pays en préadhésion – ou pays « partenaires », et quel que soit votre niveau d'étude, de diplôme ou de qualification.

Dans le cadre du SVE, vous exercez une mission d'intérêt général, dont les activités peuvent s'effectuer, par exemple, dans le domaine de l'environnement, des arts et de la culture, de l'animation pour les enfants, les jeunes ou les personnes âgées, du patrimoine, des sports et des loisirs, ou de la protection civile.

La Bourse Aux Stages et au premier Emploi de l'AJeG

Pour la rentrée 2015, l'AJeG lance un dispositif utile et pratique pour tous les étudiants ou jeunes désireux d'acquérir de l'expérience professionnelle. Soutenue par un ensemble de partenaires pour l'insertion et la formation professionnelle, la « Bourse Aux Stages » de l'AJeG permettra non seulement aux étudiants de trouver la formation qu'il leur faut, mais aussi de se faire remarquer par les entreprises. Désormais, vous n'aurez plus qu'à vous rendre sur www.ajeg.fr pour trouver vos : stages, contrats d'alternance, contrats d'apprentissage, jobs étudiants, missions étudiantes. Aidez aussi les entreprises à vous remarquer grâce à la CV-thèque : inscrivez votre CV dans notre annuaire pour le rendre disponible aux recruteurs !

La Bourse Aux Stages et au premier Emploi en chiffres :

Avec la Bourse Aux Stages de l'AJeG,

« multipliez vos expériences, valorisez vos compétences ».

Missions étudiantes

Alternative aux jobs étudiants, certaines entreprises proposent aux étudiants d'effectuer des missions rémunérées et professionnalisantes. Adaptées à un cursus professionnel (CAP, Bac pro, BTS, DUT, etc), ces missions ont le mérite d'offrir aux étudiants la possibilité d'appliquer ce qu'ils ont appris, tout en étant rémunérés au travers d'une expérience valorisante sur votre CV. Vous apprécierez ainsi au mieux vos métiers envisagés. Laboiteaservices.com s'associe avec l'AJeG afin de proposer ce dispositif hors du commun : étudiants, effectuez des missions en corrélation avec la formation que vous suivez !

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes qui suivent une formation dans l'un des secteurs suivants : accompagnement et aide à la mobilité, administration, soutien scolaire, alimentaire, animaux, assistance aux personnes en difficulté, bricolage, entretien, jardinage, garde d'enfants, garde malade, informatique, livraison, soins d'esthétique, sécurité.

Par exemple :

- Vous suivez une formation afin de poursuivre dans les métiers de l'administration. L'un des diplômes visés peut être alors : Bac pro secrétariat, BTS assistant de manager, DUT gestion des administrations et des entreprises, etc. La mission proposée concernera alors l'assistance administrative.
- Vous suivez une formation afin de poursuivre dans les métiers de l'informatique. L'un des diplômes visés peut être alors : BTS systèmes électroniques, DUT en informatique, DEUST assistant micro réseaux et logiciels, etc. La mission proposée concernera alors l'assistance informatique et Internet.
- Vous suivez une formation afin de poursuivre dans les métiers de l'esthétique. L'un des diplômes visés peut être alors : CAP en soins esthétiques et corporels, BAC pro esthétique-cosmétique, etc. La mission proposée concernera alors les soins d'esthétique.

Envoyez vos candidatures dès maintenant à contact@ajeg.fr.





SANTÉ ET VIE QUOTIDIENNE

La vie quotidienne dans l'hexagone reste bien différente de celle en Guadeloupe. Voilà quelques astuces pour une bonne intégration et une année réussie, le tout, en bonne santé!

Les jeunes et la santé

La LMDE, le partenaire santé de l'AJeG

L'équilibre au quotidien

Rejoignez la team AJeG !

L'équilibre au quotidien

Manger

Étudiant, bien se nourrir est l'une des clés de la réussite. Mais difficile de suivre la règle des 5 fruits et légumes par jour avec un budget contraignant. Il est bien plus facile de céder au kébabs, pizzas et fastfood qui peuvent aussi être de bonnes alternatives ponctuelles. Pourtant, force est de constater qu'une alimentation saine vous permet de suivre le rythme parfois difficile de la vie d'un étudiant ou d'un jeune professionnel.

Voilà quelques règles pour commencer l'année sur de bonnes bases.

- Un petit déjeuner équilibré. Pas toujours le temps? emportez-le (barres de céréales, yaourt liquide style Yop, et un fruit)
- Cuisinez beaucoup et préparez vous des gamelles. Anticiper les repas coûte au final moins cher!

Faites des réserves dans la mesure du possible! Stock de surgelés (légumes natures, steaks hachés, poisson...), courses «dépannage» (thon, soupes, légumes en conserve, salade en sachet...) et le plein de fruits de saison qui sont moins chers.

Sport

Dans chaque établissement d'enseignement supérieur, vous trouverez également les coordonnées de l'association sportive, qui propose des activités pour les étudiants. Le CROUS met aussi à disposition des équipements sportifs. De plus, de nombreuses résidences sont également dotées de salles de sport.

L'AJeG crée son club sportif, rejoignez la team sport de l'AJeG !

Se cultiver

Il est important d'avoir une culture générale et la culture c'est aussi un moyen d'intégration. Cependant se cultiver peut se révéler assez onéreux. Heureusement il y a aussi des «bons plans» culture pour les étudiants.

Les kiosques municipaux sont incontournables pour les amateurs de culture. Vous y trouverez les rendez-vous à ne pas manquer, les réductions et les places gratuites réservées aux moins de 28 ans.

Le CROUS met à votre disposition une billetterie qui vous permet de bénéficier de sorties culturelles à des prix très avantageux pour des expositions, des concerts, des spectacles, des conférences, des visites de sites, des séjours et des excursions.

Les théâtres municipaux, les musées, les bibliothèques sont aussi des lieux à privilégier.

La vie associative

De nombreux talents s'expriment à travers les associations étudiantes dans plusieurs domaines, qu'ils soient ludiques, culturels, humanitaires ou encore scientifiques. Elles sont le cadre idéal pour s'investir et participer à la vie étudiante. Si vous souhaitez jouer aux échecs, rencontrer d'autres passionnés d'astronomie ou aider un pays en voie de développement, contactez une association d'étudiants. Enthousiasme et esprit d'initiative seront au rendez-vous.

Services quotidiens

Lydie coiffure

-15%
pour les étudiants

Coloration
Défrisage
Soins

SALON
Qualité
Couleur

L'ORÉAL
PROFESSIONNEL

Salon partenaire
Coloration et Décoloration

Paris
4 rue de la Butte aux Cailles, 75013
M Place d'Italie
01 45 80 19 26
01 45 80 20 91

Martinique
27 rue Victor Hugo, 97200 Fort-de-France
05 96 70 63 25



Le Noël solidaire de l'Ajég




«Un projet, des actions mais surtout de la solidarité. Comment ne pas m'investir! C'est donc avec le plus grand plaisir que j'ai accepté de parrainer la seconde édition du Noël Solidaire. Ce qui m'a permis d'accompagner l'AJeG en coordonnant la formation d'un plateau artistique intergénérationnel.

Je n'ai pas fait de grandes études mais je sais à quel point les moments difficiles de la vie peuvent être des obstacles à la réussite. Nous devons tous accompagner notre jeunesse, aujourd'hui, à devenir les dirigeants de demain. Cela passe par leurs conditions de vie en tant qu'étudiants, ce dont se soucie l'AJeG. Nous devrions tous adhérer aux ambitions à ce type d'associations.»

Je vous invite vivement à participer à cet événement qui a lieu chaque année.

Jacob Desvarieux



Les associations étudiantes des Outremer et les partenaires institutionnels s'associent pour organiser chaque année une manifestation solidaire d'envergure et fédératrice en faveur des étudiants et des jeunes des Outre-Mer: le «Noël Solidaire des Étudiants des Outre-mer».

En effet, le temps de Noël est propice aux bonnes actions. Ce contexte est favorable à cet élan de solidarité porté par toutes les associations de jeunes ultramarins au profit des futurs étudiants et étudiants originaires des 11 territoires composant l'Outre-mer: Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Guyane, Polynésie Française, Wallis et Futuna, Saint Martin, Saint –Barthélemy, Nouvelle Calédonie, Saint-Pierre et Miquelon et la Réunion.

L'opération poursuit un double objectif :

1. Réunir toutes les générations ultramarines installées dans l'Hexagone autour d'une manifestation de Noël d'envergure mettant en avant le partage intergénérationnel grâce à des différents tableaux composant cette manifestation d'exception.
2. Collecter des fonds afin de financer le FONDEJOM exclusivement réservé aux étudiants et jeunes actifs en grande difficulté dans l'Hexagone et en Outre-mer. Cet élan de solidarité est donc proposé à tous les originaires des Outre-mer, amis des Outre-mer, jeunes et moins jeunes, loin de leur territoire d'origine pendant la période des fêtes de fin d'année.



« Cela fait maintenant plusieurs mois que je travaille avec l'AJeG en tant que designer graphiste. En plus d'évoluer avec une équipe dynamique, j'ai pu trouver dans cette collaboration un moyen d'exercer pleinement mes compétences avec la confiance de l'association. J'ai par exemple réalisé ce guide que vous êtes en train de lire. L'aventure vaut vraiment le coup ! »

Alvin



Rejoignez la team AJeG et devenez bénévole !

L'AJeG c'est le logement, les référents, l'insertion professionnelle mais avant tout un réseau, un projet associatif porté par ses adhérents. Avec l'AJeG, tu peux trouver ta vocation, rédéfinir tes engagements, y faire ton passage initiatique. A l'AJeG toutes les compétences sont bonnes à prendre, communication, ressources humaines, sportifs, cinéma, graphistes, artistes... Nous pensons l'AJeG comme un incubateur de compétences !

Le Noël solidaire des étudiants d'Outremer est un projet pharaonique porté par des jeunes plein d'ambition. En décembre 2013 la manifestation a réuni 2600 personnes, toutes générations confondues autour de prestations de qualité. Le Noël solidaire des étudiants d'Outremer, c'est aussi un projet où chacun trouve sa place et apporte sa pierre à l'édifice, et quel édifice! Nous avons besoin de toute la jeunesse Guadeloupéenne. **Nous faisons pour vous mais pas sans vous !**



BOÎTE À OUTILS



« Tout nouvellement bacheliers vous voilà Parisiens.

Sachez que parmi les différentes opportunités d'accueil et d'accompagnement qui vous sont réservées, la Délégation Générale à l'Outre-Mer de la Mairie de Paris, à travers le Centre Municipal d'accueil et d'information - CMAI DOM TOM - est à votre écoute.

C'est en ce sens que nous accompagnons l'AJeG afin qu'elle soit à son tour au plus près de vos problématiques quotidiennes auxquelles nous accordons un intérêt tout particulier. »

Danielle APOCALE,
Déléguée Générale à l'Outre-mer

Les pièges à éviter

La check-list

Comment contacter l'AJeG ?

Devenir partenaire

Faire un don

Ils nous font confiance

Calendrier 2015 de l'AJeG

Bulletin d'adhésion

● Yannick

+ Je m'inscris

Je ne peux et n'oublierai jamais votre soutien durant les moments difficiles. Encore MERCI. #AJeG#soutien

✓ vu à l' AJeG

Les pièges à éviter

— La frénésie de l'achat!

Pensez aux fin de mois ... Il faudra établir une liste de vos besoins et dépenser en comparant les prix. Privilégiez certaines chaînes de magasins réputées «bon marché» et évitez les petites «boutiques» où les produits sont parfois 3 fois plus chers!

Ce qui paraît évident ne l'est pas toujours lorsque l'on croit disposer d'un porte monnaie conséquent en début d'année ou en début de cycle. Vous vous engagez pour une longue période, pensez à faire des économies et bien disposer de votre prêt étudiant. La Bred réso plus vous accompagne en ce sens.

L'astuce: les périodes de soldes. Profitez des soldes d'hiver de janvier pour anticiper l'achat de manteaux, pulls, bottes... Il vous faudra toutefois vous équiper avant le mois de janvier pour votre première année, mais au bout de quelques hivers vous ferez d'importantes économies!

— Ne fermez pas les yeux sur les difficultés

N'hésitez pas à demander de l'aide. Vos référents-CROUS sont là pour vous accompagner et vous aider à trouver des solutions. Les coups de blues, les problèmes financiers, les lacunes scolaires, les difficultés à l'intégration, les problèmes d'orientation ? A chaque problème une solution et un accompagnement!

— Gérez votre liberté!

Ayez une bonne hygiène de vie. Ne perdez jamais de vue votre objectif. Évitez les consommations quotidiennes d'alcool, des sorties trop fréquentes, organisez votre travail scolaire et surtout entourez-vous des bonnes personnes.

— L'université un autre monde...

Votre présence physique à certains cours magistraux ne sera peut-être pas toujours obligatoire. Vous aurez peut-être un nombre d'absences à respecter. Ici encore il vous appartiendra de gérer cette liberté et d'éviter des défaillances qui compromettraient la validation de votre semestre. En cas d'absence rattrapez régulièrement vos cours!

— Des journées très courtes en hiver...

L'hiver vous paraîtra long, les journées seront courtes, les rayons de soleil peu fréquents et les réveils difficiles du fait des températures... Ne perdez pas le nord, objectif réussite! L'AJeG s'engage à faciliter cette période souvent propice aux coups de blues grâce à la présence des référents-CROUS et à des rencontres conviviales tout au long de l'année. Vous ne serez pas isolé!

La check-list

Quelques documents toujours utiles

Vous aurez un certain nombre de dossiers, de démarches administratives à mener. Vous aurez donc besoin de certains documents importants qu'il sera toujours utile d'avoir en plusieurs exemplaires. Il peut aussi être utile de disposer de ces documents scannés.

- Des photocopies de vos papiers d'identité
- Des photocopies ou originaux de vos diplômes
- Photocopie du dernier avis d'imposition de vos parents
- Photocopie du livret de famille
- Une attestation de fin de droit aux allocations familiales
- Justificatif d'adresse des parents en Guadeloupe
- Relevé d'identité bancaire
- Certificat de scolarité
- Notification d'attribution conditionnelle/ définitive de bourse du CROUS
- Justificatif d'adresse dans l'Hexagone

Avant de partir avec l'AJeG

- Mon d'adhésion à l'AJeG est validée et j'ai pris contact avec mon référent
- J'ai rempli tous les dossiers nécessaires pour bénéficier des aides régionales
- J'ai ouvert mon compte à la Bred Réso Plus
- J'ai mon adresse en poche
- Je dispose des fonds nécessaires à mon premier mois dans l'Hexagone
- J'ai réuni tous les documents importants.
- J'ai reçu ma notification définitive de bourse

Nous voulons nous donner les moyens de mener notre action pour la jeunesse ultramarine dans les meilleures conditions. Les dispositifs que nous déployons quotidiennement pour cette jeunesse, la gravité des situations que nous rencontrons ont motivé la création du Fonds de Dotation aux Etudiants et Jeunes d'Outre-mer (FONDEJOM) en 2013.

Lorsqu'une situation d'urgence est signalée, le temps de réaction des services sociaux pour venir en aide aux jeunes étudiants est souvent trop long. Dans bien des cas, l'étudiant se retrouve alors dans une situation irréversible.

Pour pallier ces retards dus aux « lenteurs » administratives, dans les situations d'urgence, nous avons créé un fonds d'aide. Ce fonds d'urgence est mobilisé dans des cas extrêmes.

Les conditions permettant d'accéder à l'aide d'urgence sont consignées dans une charte relative au fonds ci-jointe. Ce dispositif permet une réactivité efficace pour de nombreux jeunes.

Le FONDEJOM est un véritable trait d'union entre les services sociaux et les étudiants d'Outre-Mer. Le concept du « Noël Solidaire des étudiants des Outre-mer » permet chaque année de récolter les fonds nécessaires venant renforcer le fonds d'aide d'urgence.

Tout au long de l'année, des appels à générosité publique pour le FONDEJOM seront réalisés sur tous les territoires ultra-marins et en France.

Vous pouvez y participer en alimentant le fonds de dotation des étudiants et des jeunes d'Outre-mer (FONDEJOM) en faisant un don.

« le fonds de dotation est un outil de financement au service de la philanthropie et du mécénat »

Exemple :

Un don personnel pour une personne physique de 100€ après réduction d'impôt sur le revenu (66%) ne vous coûtera que 34€.

Pour une entreprise, un don de 100€, après réduction d'impôt sur les sociétés (60%) ne vous coûtera que 40€.

« Il n'y a pas de petits dons,
il n'y a que de grands espoirs ».

Devenir partenaire

Notre objectif principal est le développement intellectuel de notre département d'origine. Nous pensons agir à notre niveau en permettant aux jeunes Guadeloupéens de l'Hexagone d'étudier et de se former dans de bonnes conditions.

C'est avec motivation et cette persévérance que nous nous attelons à mener à bien ce projet.

Votre confiance et votre accompagnement sont des outils indispensables pour notre développement, notre réussite ainsi que le devenir de notre jeunesse.

Les jeunes initiatives sont nombreuses et fondamentales dans notre société, mais ne sont malheureusement pas assez soutenues.

Nous vous demandons tout simplement de nous accorder votre confiance.

Faire un don



Ils nous font confiance...

Les institutions:



Partenaires privés:



Médias:



Partenaires logement:



Partenaires pour l'insertion professionnelle:



Nos dispositifs



Nos autres partenaires



...et nous les remercions!



Comment contacter l'AJeG ?

L'AJeG entend être votre premier interlocuteur et s'engage à vous rediriger vers les institutions, organismes, professionnels capables de vous apporter des solutions adaptées à votre situation dans les meilleurs délais. Pour répondre à vos interrogations, l'AJeG s'est installée au sein du Centre municipale d'Accueil et d'Information DOM-TOM de Paris. Entourée de psychologues, de spécialistes juridiques, d'assistantes sociales et de professionnels du logement, l'équipe de l'AJeG vous apportera son soutien. Les référents-CROUS relais de l'AJeG en provinces feront également remonter rapidement vos doléances.

Par email (à privilégier)

Pour les questions concernant logement : logement@ajeg.fr

Pour les questions concernant les référents : referent@ajeg.fr

Pour toute questions concernant votre adhésion, votre compte AJeG, questions diverses:

contact@ajeg.fr

Par téléphone

Notre bureau central de Paris au **01 55 25 27 70**

Toutes les informations : WWW.AJEG.FR

Nos packs :

Pack Tranquillité

40 €* au lieu de 45,00€

« adhésion simple »

+

« adhésion BAL »

Pack Sérénité

50 €* au lieu de 75,00€

« adhésion simple »

+ « adhésion BAL »

+ « adhésion BASE »

Adhésion Bourse aux stages et au premier emploi

Offres de stages

CV-thèque

Ateliers pour l'insertion professionnelle avec nos partenaires

Adhérent AJeG

15,00 €

Non-adhérent

20,00 €

Adhésion Bourse au logement

Réductions sur les frais de dossier en résidence privée

Priorité de dossier CROUS

Bourse de particulier à particulier

Bons plans logement

Adhérent AJeG

27,90 €

Non-adhérent

30,00 €

Adhésion simple

Un référent-CROUS

Aides financières

Adhésion à l'ANAF

Bons plans offerts nos partenaires.

15,00 €

Inscrivez-vous :



Bulletin d'adhésion 2015 / 2016

À nous retourner accompagnée de votre règlement à l'adresse suivante :

Association des Jeunes de Guadeloupe

Maison des Initiatives Etudiantes - 50 rue des Tournelles 75003 Paris

Adhésion

Renouvellement d'adhésion

Nom* :

Prénom* :

Né(e)le* :/...../..... (JJ/MM/AA)

Adresse* :

Code Postal : Ville:

Téléphone* : Portable :

E-mail* :

Numero INE* (Identifiant National Étudiant - 10 chiffres et une lettre) :

Académie d'étude ou envisagée:

Nature des études en cours ou envisagées* :

Autres fonctions, mandats associatifs* :

Adhésion simple

Pack Tranquilité

Bourse au logement

Pack Sérénité

Bourse d'Accès au Stage et à l'Emploi

Je règle ma cotisation d'un montant de

Je fais un don supplémentaire de€ à l'AjeG dans le cadre de ses activités

Par chèque libellé à l'ordre de l' « AjeG » Par espèce pour les montants inférieurs à 50€

Par carte bancaire

À Le

Signature

Détacher cette partie uniquement dans le cadre d'une adhésion remise en main propre à une personne agréée par le CA de l'AjeG:

Nom* : Prénom* :

a réglé sa cotisation de€ le/...../.....

auprès de

Signature du collecteur de l'AjeG

*Merci de remplir les champs obligatoires

L'adhésion à l'AjeG se fait par année universitaire. L'année universitaire s'étend du 1er Juillet au 30 Juin de l'année suivante. Ex: 1er Juillet 2015 au 30 Juin 2016. Une dérogation est accordée aux futurs bacheliers pour les adhésions à partir du mois de Janvier, pour la première adhésion. Ex: pour une première adhésion le 16 Février 2015, celle-ci sera réputée acquise pour l'année universitaire 2015-2016. Ces renseignements feront l'objet d'un traitement automatisé dans le respect de la loi informatique et liberté du 6 Octobre 1978. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

Retrouvez nous sur : www.ajeg.fr



Remerciements

ASSOCIATION DES JEUNES DE GUADELOUPE

Directeur de publication : Edwing LAUPEN

REDACTION

Rédactrice en chef : Tressy VIRGINIUS

CONTRIBUTEURS

Grace-Christa DARINGO

Marie-Ena JACOBY-KOALY

Linda PRIME

Dimitry CARIEN

William KORUTOS

Edwing LAUPEN

COLLABORATEURS

Photographe : Harry JEANNE – Leila ALBERT

Happy Man Photography (Guillaume ARICIQUE) – Gaby Papy MALAHEL – Michel

REFILD Conception graphique : Alvin ARTHUR – Arnaud ARCHIMEDE

Créations graphiques : Kety ACINA – Ann-Sophy CICOFRAN

REMERCIEMENTS

Victorin LUREL, Président de la Région Guadeloupe pour son soutien

Dominique LABAN, Directeur de cabinet de la Région Guadeloupe

Béatrice FREDERIC et ses équipes de direction de communication de la Région

Guadeloupe Bernard Saulchoir Directeur de l'Enseignement Supérieur

Jamila M'Barki chargée de mission Jeunesse à la Région Guadeloupe

Toute l'équipe de l'antenne de la Région Guadeloupe à Paris

Raoul LEBRAVE, Délégué régional de LADOM Guadeloupe / Îles du nord

Sandra HERNANDEZ, chargée de communication du conseil départemental de la guadeloupe

Lina RUSTOM, Directrice du CROUS Antilles Guyane

Tessa PANGA, Responsable de la DVE et ses équipes

Olivia AUDENAY, Directrice de Bred Espace Outremer et ses équipes

Géraldine M'BARGA M'BOA, Chargée des relations publiques de l'UGPBAN

IMPRESSION

Ce guide a été imprimé avec le soutien de la région guadeloupe

ASSOCIATION DES JEUNES DE GUADELOUPE (AjeG)

N SIRET : 533 680 989 00019

97 Allée Vrai Moun Rifflet 97126 DESHAIES contact@ajeg.fr

www.ajeg.fr

Calendrier de l'AJeG

Juin	Juillet
<ul style="list-style-type: none"> • 2ème workshop de l'AJeG • Les journées du Logement (CLLA) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonies de remises des prix • Remise des prix de l'AJEG aux bacheliers et journée de préparation au départ
Août	Septembre
<ul style="list-style-type: none"> • Cérémonies de remises des prix • Tour cycliste de la Guadeloupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Journée de rentrée de l'AJeG • Rencontre référents à Paris • Lancement de la Bourse au stage <ul style="list-style-type: none"> • 05/09 Campus Outre-mer • Assemblée générale de l'AjeG
Octobre	Novembre
<ul style="list-style-type: none"> • 3ème workshop de l'AJeG • Lancement FAUJOM 	<ul style="list-style-type: none"> • Les préparatifs du Noël Solidaire • Rencontre des étudiants avec les maires de guadeloupe
Décembre	Janvier
<ul style="list-style-type: none"> • 19/12 : Noël Solidaire 2015 avec kasika • Dîner de Noël de l'AJeG 	<ul style="list-style-type: none"> • La galette des Rois avec l'AJeG • L'AJEG au WEAC d'Animafac
Février	Mars
<ul style="list-style-type: none"> • L'AJeG au Salon régional de l'Etudiant (WTC Guadeloupe) • Mardi Gras concours photo <ul style="list-style-type: none"> • 1er Workshop de l'AJeG «Le business dresscode» 	<ul style="list-style-type: none"> • Rassemblement des référents de l'AJeG à Paris 2015 • L'AJeG partenaire de la Semaine des Outre-mer à Sciences Po Paris
Avril	Mai
<ul style="list-style-type: none"> • L'AJeG à la JOMD Journée Outre-mer Développement • Gala des étudiants de l'AJeG 	<ul style="list-style-type: none"> • L'AJeG à la rencontre des métiers de la Banane de Guadeloupe (rencontre avec UGPBAN) • Repas de Pentecôte avec l'AJeG (Paris)

MAIRIE DE PARIS 

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À L'OUTRE-MER

La Ville de Paris et sa Délégation Générale à l'Outre-Mer propose aux originaires de l'Outre-Mer un accueil personnalisé.

Le Centre Municipal d'Accueil et d'Information (CMAI DOM-TOM)

Vous êtes originaires d'Outre-Mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Réunion, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre & Miquelon, Wallis & Futuna.

Le Centre Municipal d'Accueil et d'information (CMAI DOM-TOM) vous accueille et vous accompagne dans vos démarches dans les domaines suivants :

**Emploi, formation - Action sociale - Logement
Création d'entreprise - Vie associative - Vie étudiante
Permanence d'aide juridique
Accompagnement famille et parentalité**

Sur rendez-vous auprès de l'accueil au 01 55 25 27 70

Points d'accès informatiques : Internet et bureautique (sans rendez-vous)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h45
au 25 rue Léon Frot - 75011 Paris
Métro : Charonne (ligne 9) - Bus 76 - Bus 56
Tél : 01 55 25 27 70 - Fax : 01 53 27 13 99

Site internet : www.outremer.paris.fr

Toute l'info au 3975*
et sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur



La Banane de Guadeloupe & Martinique des emplois riches et divers



Eric DELUCY, président de l'UGPBAN

La filière « Banane Guadeloupe & Martinique », une filière agricole dynamique.

« Comment introduire cet état des lieux de la filière sans parler de la « révolution » accomplie par la Banane de Guadeloupe & Martinique ? Une révolution qui en a fait une des meilleures productions du monde ». Eric de Lucy – Président de l'Union des Groupements des Producteurs de Banane des Guadeloupe & Martinique.

La Banane de Guadeloupe & Martinique ne tient pas seulement une place importante dans l'économie de nos îles. C'est surtout une des filières agricoles reconnue comme l'une des plus structurées et organisées d'Europe.



Elle regroupe 650 producteurs qui commercialisent, chaque année, 260 000 tonnes de bananes. Ce volume de production implique qu'une ligne de fret maritime lui soit dédiée et celle-ci représente 75% de l'échange entre les Antilles et la Métropole, sécurisant ainsi, les approvisionnements de nos régions.

La filière est le 1er employeur privé avec **10 000 emplois directs et indirects**. Les trois secteurs d'activité économique sont représentés dans notre filière agricole. La Banane de Guadeloupe & Martinique est une agriculture durable, raisonnée et de précision, elle génère de l'emploi dans les métiers de la production, de la logistique, du commerce, de la communication, du marketing...

En six ans, la filière a financé plus de **500 000 heures de formation professionnelle** à ses salariés, favorisant les évolutions de carrière et le développement des compétences (qualité, sécurité, usage des plantes de services, protection des cultures, mais aussi, comptabilité, management, informatique, langues étrangères...)

Nous pouvons être fiers de la filière
« Banane de Guadeloupe & Martinique », une filière agricole tournée vers l'avenir.

Rendez-vous sur bananeguadeloupemartinique.com et sur nos réseaux sociaux !



La Banane de Guadeloupe & Martinique des emplois riches et divers



La Banane de Guadeloupe & Martinique valorise de multiples métiers, qui jouent tous un rôle important au sein de la filière.



De la production en bananeraies, en passant par le mûrissement, le contrôle qualité, le commerce, le marketing, la communication digitale, mais aussi la recherche agronomique avec l'Institut Technique Tropical : **vos compétences seront mises en avant.**



Rejoignez une filière dynamique !

Rendez-vous sur bananeguadeloupemartinique.com et sur nos réseaux sociaux !





CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA GUADELOUPE

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOUTIENT LA JEUNESSE GUADELOUPEENNE

VOUS ÊTES **ÉTUDIANT**
OU **FUTUR BACHELIER**,
LE CONSEIL GÉNÉRAL
VOUS PROPOSE :

UN DISPOSITIF D'AIDES

- ▶ Les bourses départementales
- ▶ Le prêt départemental étudiant
- ▶ Le prêt complémentaire à la bourse nationale
- ▶ Edition de thèse

DES AVANTAGES ACCESSOIRES

- ▶ Allocation de 1^{er} équipement
- ▶ Prime d'installation

RAPPROCHEZ-VOUS DU SERVICE DES ÉTUDIANTS !
CONTACT : 0590 99 79 51 / 52 / 53

www.cg971.fr / Mail : service.etudiants@cg971.fr
Conseil Général de la Guadeloupe

Mentions légales



ASSOCIATION DES JEUNES
DE GUADELOUPE

www.ajeg.fr

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement des auteurs ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art. L. 122-4 du CPI). Cette interdiction s'étend, sans que cette liste ne soit limitative, à tout élément rédactionnel figurant sur le guide: présentation des écrans, textes, logos, photographies notamment.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

1ÈRE ÉDITION CAMPUS Outre-mer

VILLAGE D'EXPOSANTS

Bailleurs/ Mutuelles/ Loisirs
Conseils recherche alternance/ CROUS
LADOM/ Coach sportif/ Nutritionniste
Association d'étudiants...

TÉMOIGNAGES

Des parcours remarquables !
Sportifs/ Journalistes/ Entrepreneurs
Avocats/ Médecins/ Artsites...

AMPHI

Réussir son année/ Trouver son alternance
Le bien être étudiant/ Partir à l'étranger...

GRAND CONCERT DES OUTRE-MER

Des artistes phares des Outre-mer

REMISE DU PRIX DES "Trois OCéAns"

RESTAURATION SUR PLACE FOODTRUCKS AUX SPÉCIALITÉS D'OUTRE-MER

AIDES
MOBILITÉ
LOGEMENT
INTÉGRATION
ALTERNANCE
FINANCEMENT



**SAMEDI 5
SEPTEMBRE**
10H À 22H

**ENTRÉE LIBRE
ET GRATUITE**
DANS LES JARDINS
DU MINISTÈRE
DES OUTRE-MER

+ D'INFOS ET INSCRIPTION (OBLIGATOIRE) SUR :
WWW.CAMPUSOUTREMER.ORG



MINISTÈRE DES OUTRE-MERS
27 RUE OUDINOT - 75007 PARIS

